

L'APOCE FAIT TAIRE LES RUMEURS :

« Pas de pénurie de sel »

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

P 24

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 euro

Vendredi 27 - samedi 28 février 2026 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6685 - 22^e année

RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION

L'Algérie et l'Egypte veulent aller loin

P 2

POUR RÉPONDRE AUX PRÉOCCUPATIONS DES CITOYENS ET S'ENQUÉRIR DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES PROJETS

Le Gouvernement sur le terrain

LIRE EN PAGE 3

50^E ANNIVERSAIRE DE LA PROCLAMATION DE LA RASD

Combattre jusqu'à l'autodétermination

La RASD a célébré hier le 50^e anniversaire de sa naissance, une occasion pour réaffirmer la détermination du peuple sahraoui à poursuivre le combat contre l'occupation marocaine jusqu'à l'obtention de sa liberté et de son indépendance.

LIRE EN PAGE 4

EXPORTATION DE VÊTEMENTS
« MADE IN ALGERIA »



La première cargaison expédiée vers la Mauritanie

P 2

IL NE CACHE PLUS SES AMBITIONS

La présidence de la FAF dans le viseur de Slimani

P 11

HIPPODROME PARC DES LOISIRS - LAGHOUAT, CET APRÈS-MIDI À 15H00

La femelle Ziride sur du velours

P 21

CONTRIBUTION
AUCUNE COLONISATION N'EST ÉTERNELLE
Le Polisario triomphera

LES COURSES EN DIRECT

Ph: DR

L'ÉDITO

L'événement est mondialement connu. Au péril de sa vie et de celles de ses compagnons, en exil avec lui en Syrie, l'Émir Abdelkader sauva, d'une mort certaine, plus d'un millier de chrétiens, poursuivis par les druzes, en leur offrant refuge et protection dans sa propre demeure. C'était en 1860. Le pape Pie IX, reconnaissant, lui a décerné une médaille pour son acte humanitaire hautement courageux. Le président américain, Abraham Lincoln, la Reine Victoria du Royaume-Uni ainsi que plusieurs chefs d'États européens lui envoyèrent des lettres de remerciements. C'était la première passerelle pour le dialogue inter-civilisationnel, posée par un Algérien, entre musulmans et chrétiens. C'est dans cet esprit qu'a été engagée la guerre d'Indépendance de notre pays. En effet, la déclaration du 1er Novembre 1954 stipule expressément « Le respect de toutes les libertés fondamentales sans distinction de races et de confessions ». D'autre part et après avoir été désigné, en 1947, évêque d'Hippone (Annaba), Léon-Étienne Duval a été promu, en mars 1954, archevêque d'Alger. Dès

Saint Augustin mais pas que !...

l'année 1955 il condamne la torture et prône l'autodétermination au profit des Algériens. Très remontés contre lui les européens d'Algérie le surnomment « Mohamed Duval ». À la surprise générale, il revendique lui-même ce surnom comme une médaille. Il est le premier religieux chrétien à obtenir la nationalité algérienne après l'Indépendance. Dans les années 1970, il se distingue également en prenant la défense des droits des Palestiniens. Il est enterré en Algérie dans la basilique Notre Dame d'Afrique. Ce sont là quelques exemples qui ont émaillé la relation de l'Algérie avec l'église catholique. Ils démontrent, si besoin était, de la qualité de l'entente, de la tolérance et du respect qui ont toujours prévalu entre notre pays dont « l'Islam est Religion d'État » et le Vati-

can qui est le Saint-Siège de l'église catholique d'un milliard et demi de fidèles à travers le monde. C'est donc tout naturellement que le président Abdelmadjid Tebboune a, lors de sa visite en Italie en juillet dernier, rendu visite au Pape Léon XIV. Il s'est entretenu, avec lui, de « l'importance du dialogue interreligieux dans la construction de la paix et de la fraternité dans le monde ». Ayant su que le souverain pontife, ce « fils de Saint Augustin » avait souhaité se rendre en Algérie, le Président Tebboune l'a, au cours de leur rencontre, invité. Les dates de sa visite viennent d'être arrêtées du 13 au 15 avril prochains. Le Pape se rendra à Annaba après Alger. Il visitera les lieux de vie de Saint Augustin ce philosophe et théologien chrétien, évêque d'Hippone (Annaba) qui est né à Souk-Ahras en l'an 354. La presse internationale a massivement relayé le communiqué du Vatican annonçant officiellement la visite du Pape en Algérie. Avec cette particularité des médias français qui rechignent à présenter positivement l'Algérie. Ils se sont contentés du style « télégraphique », ne sachant pas sur quel pied danser. Ils attendent les « instructions » !

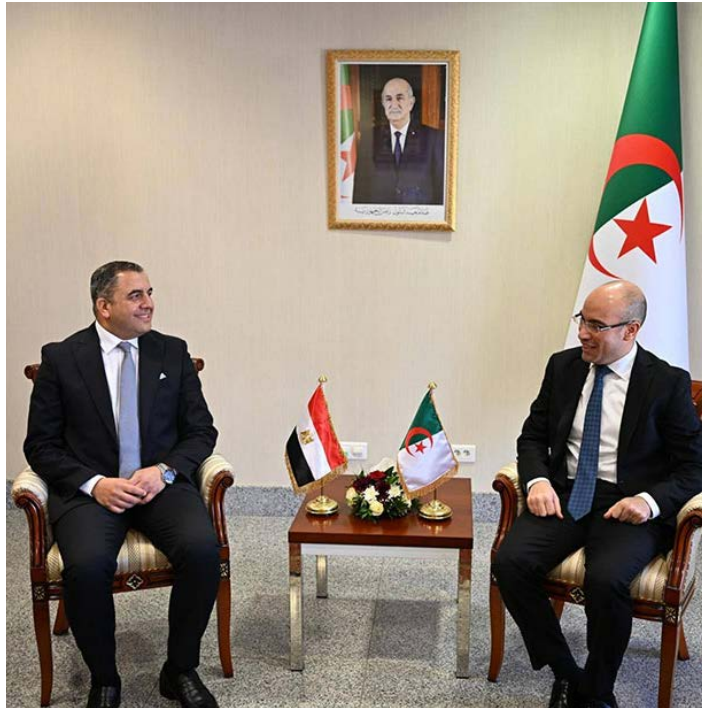
Zouhir Mebarki

LE RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION CONSULAIRE ET DE L'ATTENTION PORTÉE AUX COMMUNAUTÉS
DES DEUX PAYS AU MENU

L'Algérie et l'Égypte veulent aller loin

Le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaïb, a reçu, au siège du ministère des Affaires étrangères, l'ambassadeur de la République arabe d'Égypte en Algérie, Abdelatif El-Layeh.

Cette rencontre a permis de mettre en avant la dynamique positive qui caractérise les relations bilatérales entre l'Algérie et l'Égypte, ainsi que la volonté commune des deux pays de hisser leur coopération à un niveau supérieur dans l'ensemble des domaines, conformément aux orientations des hautes autorités des deux États frères et dans un esprit de bénéfice mutuel. Les échanges ont souligné l'importance du facteur humain comme levier essentiel pour le développement et l'approfondissement des relations algéro-égyptiennes. À ce titre, les deux parties ont examiné les moyens de renforcer la coopération dans le domaine



consulaire afin de mieux répondre aux besoins et aux attentes des ressortissants algériens établis en Égypte et des ressortissants égyptiens résidant en Algérie. Selon un communiqué du ministère égyptien des

Affaires étrangères, « la rencontre a permis de saluer la coopération existante entre les deux pays dans différents domaines, la profondeur des relations historiques entre la République arabe d'Égypte et la République algé-

rienne démocratique et populaire, ainsi que les liens politiques et populaires unissant les deux peuples ».

Le même communiqué précise que « les deux parties ont insisté sur l'importance de la coopération, de la coordination et de l'échange d'expériences concernant les communautés nationales des deux pays, notamment à travers la numérisation des services, l'encouragement des compétences et le soutien aux investissements des ressortissants dans leurs pays d'origine ». Par ailleurs, « les discussions ont porté sur plusieurs questions liées à la coopération consulaire et aux moyens de faciliter la fourniture des services nécessaires à la communauté égyptienne en Algérie et à la communauté algérienne en Égypte, y compris les domaines de l'éducation, des échanges universitaires et de la reconnaissance mutuelle des diplômes », a ajouté la même source. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des efforts continus visant à consolider le partenariat entre l'Algérie et l'Égypte et à renforcer les liens humains, institutionnels et culturels entre les deux nations.

M. Seghilani

RÉDUCTION DE L'IMPORTATION DES SEMENCES ET PLANTS

Un programme « ambitieux » élaboré

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, a révélé que son Département ministériel a élaboré un « programme ambitieux » visant à renoncer progressivement à l'importation des semences et des plants notamment concernant les cultures maraîchères, afin de garantir la sécurité alimentaire et de réduire la facture des importations. À l'occasion d'une visite de travail à la wilaya de Blida, le ministre a ajouté que l'intégration des technologies modernes dans l'agriculture, notamment pour la production locale de semences et de plants, constitue un

axe prioritaire de son Département, avec une orientation à l'exportation. Il a fait état, à ce titre, de préparatifs pour la création d'un pôle de production de semences entre les wilayas de Ghardaïa et d'El-Méniaa. Oualid a relevé que cette orientation permettra de réduire les coûts de production et d'améliorer la compétitivité à l'exportation, grâce à des investissements axés sur la technologie et la recherche scientifique dans le domaine agricole. Il a également révélé que des efforts sont en cours pour développer plusieurs autres filières agricoles, notamment certaines variétés fruitières, comme la production de plants

de bananier. Le ministre a estimé, par ailleurs, que Blida est « une wilaya modèle dans l'adoption de la technologie et de la recherche scientifique dans l'activité agricole », soulignant l'engagement de nombreuses exploitations dans cette démarche, à travers l'introduction de techniques modernes d'irrigation, l'utilisation d'engrais et autres intrants agricoles, ainsi que l'amélioration des méthodes de plantation, en vue d'accroître les rendements, d'améliorer la qualité et de réduire les coûts de production.

A. N.

INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

La 22^e édition de « Djazagro » du 12 au 15 avril prochain

La Safex d'Alger accueillera du 12 au 15 avril, la 22^e édition du salon Djazagro avec plus de 650 exposants venus de plus de 30 pays et réunira les acteurs de l'industrie agroalimentaire autour des principales évolutions du secteur. Pour cette nouvelle édition de quatre jours, selon les organisateurs, « le salon se posi-

tionne comme une référence de l'industrie agroalimentaire en Afrique du Nord et comme un point de convergence pour les acteurs clés du secteur, en Algérie comme à l'échelle régionale et internationale ». Pour les organisateurs, ce rendez-vous place « l'Algérie au cœur des stratégies de production, de transformation

et d'exportation agroalimentaire dans la région ». Soulignant que « l'édition 2026 sera la vitrine de l'industrie nationale, engagée résolument dans la modernisation, la compétitivité et la valorisation de son potentiel économique à travers l'ensemble des filières agroalimentaires, sous le signe de l'innovation et du déve-

loppement durable ». Selon la même source, « plus de 25 000 visiteurs professionnels sont attendus sur l'ensemble des quatre jours du salon, parmi lesquels dirigeants d'entreprises, industriels, décideurs publics et experts techniques ».

« Cette affluence illustre l'intérêt croissant pour les technologies industrielles de pointe, les nouveaux produits, les investissements et les opportunités d'affaires offertes par le marché agroalimentaire algérien », explique-t-on.

Cette édition se démarque par des sessions de formation spécifiques, organisées dans un espace dédié, permettant aux participants de rencontrer des établissements d'enseignement et de formation continue pour amplifier ou renforcer leurs compétences dans les métiers du secteur. Aussi, Djazagro se distingue par son orientation unique : un lieu de rencontres, d'échanges et de décisions concrètes, réunissant les décideurs et les parties prenantes de la filière agroalimentaire », a conclu le communiqué.

L. Zeggane

STELLANTIS EL-DJAZAÏR

Convention avec un centre de formation dans l'industrie automobile

Stellantis El Djazair a signé une convention de partenariat avec le Centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) de Staouali à Alger. L'accord vise le développement de compétences et l'employabilité des jeunes dans les métiers de l'automobile. Cette convention permet de « rapprocher durablement la formation des

besoins réels du secteur automobile », à travers la mise à disposition de l'expertise du département formation de Stellantis au profit des enseignants techniques et des responsables pédagogiques, outre l'enrichissement des contenus de formation et des supports pédagogiques utilisés au centre, avec la possibilité d'accueillir des apprentis en stage au

sein du réseau après-vente de Stellantis, précise la même source.

4 MOTEURS ET 4 BOÎTES À VITESSE DE DERNIÈRE GÉNÉRATION REMIS AU CENTRE

Les clauses de l'accord prévoient également l'accompagnement du centre dans le développement de la spécialité « mécanique » (ingénierie des

systèmes mécaniques-électroniques), afin de faciliter l'accès à cette spécialité technique dans la zone ouest d'Alger. Dans le cadre du renforcement du volet pratique des stagiaires et la modernisation des outils pédagogiques, Stellantis El Djazair a remis au centre quatre moteurs et quatre boîtes de vitesse « de dernière génération ».

A. N.

EXPORTATION DE VÊTEMENTS

« MADE IN ALGERIA »

La première cargaison expédiée vers la Mauritanie

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a donné, à Mostaganem, le coup d'envoi de l'opération d'exportation de la première cargaison de vêtements prêt-à-porter pour enfants, fabriqués localement, vers le marché mauritanien. Lors de sa visite au stand du Groupement des industriels du textile de Ghardaïa, dans le cadre du Salon national de l'habillement et des industries textiles organisé dans la wilaya de Mostaganem du 26 février au 2 mars, le ministre a lancé officiellement l'exportation de cette première cargaison de vêtements algériens destinés aux enfants vers la Mauritanie. Rezig a indiqué que cette opération, qualifiée de « première » dans le domaine de l'exportation de ce type de produits fabriqués localement (vêtements pour enfants) vers la Mauritanie, sera suivie d'autres expéditions « dans les prochains jours ». Le ministre a salué les efforts des opérateurs économiques nationaux, affirmant que de nombreux produits algériens sont désormais exportés vers des pays européens, asiatiques et africains, en raison de leur qualité et de leur conformité aux normes internationales.

UNE SECONDE CARGAISON DE 7 TONNES PARTIRA LA SEMAINE PROCHAINE

De son côté, le président du Groupement des industriels du textile de Ghardaïa, Abdelouahab Baba Smail, a précisé que la première cargaison (7 tonnes) de vêtements pour enfants de haute qualité, fabriqués localement, sera suivie d'une seconde cargaison du même volume (7 tonnes) au cours de la semaine prochaine. Il a ajouté que « le Groupement industriel, qui regroupe des dizaines de fabricants de vêtements pour enfants, a participé au Salon des produits algériens à Nouakchott, étudié le marché mauritanien et procédé à l'exportation de cette première cargaison vers ce pays, considéré comme une porte d'entrée vers l'Afrique de l'Ouest ». Concernant les capacités de production et d'exportation, Baba Smail a indiqué que « les 50 opérateurs économiques nationaux (usines) membres du Groupement industriel du textile de Ghardaïa couvrent actuellement 50% des besoins du marché national en vêtements pour enfants ».

Ania N.

DÉVELOPPEMENT ET
PRODUCTION DE VACCINS
À USAGE HUMAIN

Saidal et Sanofi concluent un partenariat

Le Groupe Saidal et la filiale vaccins Ldu laboratoire Sanofi ont scellé un partenariat sur le développement et la production de vaccins à usage humain en Algérie. La cérémonie a eu lieu au siège du ministère de l'Industrie pharmaceutique, en présence du ministre de tutelle, Dr Ouacim Kouidri. À travers cet accord, Saidal et Sanofi visent la consolidation de leur coopération industrielle, notamment en matière de transfert de technologie et de développement de l'expertise locale. L'objectif affiché est de garantir une disponibilité durable des vaccins sur le marché national, tout en réduisant la dépendance aux importations. Ce partenariat s'inscrit ainsi dans la stratégie nationale visant à renforcer la sécurité sanitaire et à positionner l'Algérie comme un acteur régional crédible dans la production pharmaceutique.

L.Z.

POUR RÉPONDRE AUX PRÉOCCUPATIONS DES CITOYENS ET S'ENQUÉRIR DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES PROJETS

Le Gouvernement descend sur le terrain

Diriger tous les efforts vers le terrain, c'est la directive, comme un leitmotiv, donnée par le président Abdelmadjid Tebboune aux membres du gouvernement afin d'atteindre les performances attendues.

Il s'agit de se concentrer sur la mise en œuvre des programmes et des projets d'intérêt pour des millions d'Algériens, et être prévoyants dans tout ce qui touche au bien-être et au confort des citoyens, a-t-il expliqué. Il y a trois ans, en réunion de Conseil des ministres qu'il a présidée, le président Tebboune était allé dans les détails quant au suivi des décisions prises par cette instance. Il avait précisé que les visites de terrain à effectuer par les membres du gouvernement dans les wilayas, devaient se faire sur la base d'un calendrier établi en fonction des priorités de développement et des préoccupations vitales quotidiennes des citoyens. En même temps, les ministres étaient mis en garde contre les promesses infondées faites aux citoyens, la fixation de délais déraisonnables et de mécanismes incompréhensibles. Le président Tebboune avait mis l'accent sur le strict respect des citoyens et le fait que la satisfaction du peuple est le seul critère de bonne performance. La volonté du chef de l'État d'assu-



rer un suivi rigoureux des projets, particulièrement les projets stratégiques, apparaît nettement dans la fréquence des visites ministérielles dans les wilayas qui abritent ces projets, et plus globalement partout où la présence de membres du gouvernement est rendue nécessaire par les problèmes posés localement. C'est un gouvernement de terrain au vu des multiples visites et sorties de travail, notamment pour inspecter les projets en cours et prendre connaissance directement des problèmes à résoudre et des préoccupations à prendre en charge. Cela n'exclut évidemment pas l'examen de ces projets et préoccupations par le gouvernement. Ainsi, l'état d'avancement des travaux du projet d'extension du port d'Annaba dans le cadre de la réalisation du méga projet de phosphate intégré, a figuré dans l'ordre du jour de la

réunion du gouvernement présidé ce mercredi par le Premier ministre, Sifi Ghrieb. Précédemment, et à titre d'exemple, chargé par le président Tebboune, le Premier ministre avait effectué une visite de terrain dans la wilaya de Souk Ahras pour suivre l'état d'avancement des travaux du projet de dédoublement, de rectification et de modernisation de la ligne minière Est, l'un des projets stratégiques de la région de l'Est. Lors de la visite, le Premier ministre a reçu des explications détaillées sur l'avancement des travaux, et a insisté sur la nécessité de "suivre soigneusement toutes les phases du projet et de garantir le respect des normes de sécurité et de qualité". Ce fut l'occasion pour Sifi Ghrieb de réaffirmer son engagement à mettre en œuvre les instructions du président de la République pour achever le projet avant la fin de l'année.

Le Premier ministre était accompagné lors de cette visite par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, et le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Abdelmalek Tacherift. Autre exemple : récemment, c'est la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Soraya Mouloudji, qui était, à la veille du premier jour du mois de Ramadhan, en visite d'inspection inopinée au foyer pour personnes âgées de Sidi Moussa, où elle s'est enquis du niveau de mise en œuvre du programme élaboré pour cette occasion. Le premier jour du mois de Ramadhan, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamal Baddari, a effectué une visite surprise à la résidence universitaire Ben Aknoun pour filles. Cette visite avait pour but d'évaluer les services offerts aux étudiantes résidentes et de s'assurer que la résidence était prête à répondre à leurs besoins. L'actualité nationale est pleine d'informations sur les activités de terrain des membres du gouvernement aussi bien pour suivre les projets structurants que pour s'enquérir des préoccupations quotidiennes des citoyens en vue de leur trouver de façon diligente les solutions les plus efficaces.

M'hamed Rebah

MISE EN ŒUVRE DU BUDGET 2026 DES ŒUVRES SOCIALES Des directives strictes aux directions de l'éducation

Le ministère de l'Éducation nationale a exhorté les directeurs de l'éducation à travers le pays à veiller à la bonne exécution du budget 2026 alloué aux œuvres sociales destinées aux personnels du secteur. Le ministère a insisté sur l'importance d'optimiser l'utilisation des fonds alloués afin de servir les intérêts des travailleurs et d'améliorer leur accès aux différents services au niveau local. Dans une correspondance adressée aux différentes directions des wilayas, il a été précisé que, dans le cadre de l'exécution du budget des œuvres sociales pour les personnels du secteur de l'éducation nationale pour l'année en cours, et conformément aux directives du ministre de l'Éducation nationale, qui en a confié la responsabilité aux directeurs d'académie, il est indispensable de superviser l'exécution de ce budget selon les cadres établis et d'en garantir la bonne répartition. La correspondance explique que l'allocation financière pour ces œuvres a augmenté par rapport à l'année précédente. Il est donc nécessaire d'en assurer une utilisation efficiente. Dans ce contexte, le ministère a invité les directeurs d'académie à donner instruction aux responsables financiers locaux des œuvres sociales placés sous leur autorité de suivre scrupuleusement l'exécution des opérations financières et de garantir le décaissement des fonds de manière à atteindre les objectifs fixés.

A. N.

TRAVAUX PUBLICS Djellaoui inspecte plusieurs projets à Alger

Le ministre des Travaux publics et des infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui a effectué ce jeudi soir une visite inopinée sur plusieurs projets relevant de son secteur à Alger. Selon un communiqué du ministère, Djellaoui s'est rendu sur le lieu du projet de la route de l'expansion touristique à Sidi Fredj et Palm Beach, y compris la construction d'un ouvrage d'art, ainsi que le projet de la pénétrante « Hamissi » dans la commune de Zéralda. Le ministre a également examiné l'état d'avancement des travaux du projet de la pénétrante des Annassers, qui comprend la construction d'un ouvrage d'art reliant les Annassers aux communes de Gué de Constantine et Birkhadem, jusqu'à la route nationale RN1, via Garidi. Le ministre a également inspecté le projet de réalisation de l'échangeur de la RN1 à Birkhadem, ainsi que le projet de dédoublement de la RN63 reliant Birkhadem à Saoula. Le ministre s'est enquis, par ailleurs, de l'avancement des travaux au niveau du dernier tronçon de la route reliant l'échangeur du 5-Juillet à Khraïcia, notamment la construction du grand pont, et a inspecté le projet de réalisation du tunnel de la commune de Chéraga sur la RN41.

A. N.

BELARIBI SUR LA RÉALISATION DES PROJETS DE L'HABITAT :

« Le citoyen attend de nous des résultats concrets et non des justifications »

Le ministre du Logement, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi,

AFIN D'ÉVALUER LA QUALITÉ DES SERVICES

Baddari multiplie les visites inopinées dans les cités universitaires à Alger

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a effectué une visite surprise à la direction des services universitaires d'Alger Est, a indiqué le ministère dans un communiqué. À cette occasion, Baddari a visité plusieurs résidences universitaires pour garçons et filles afin de s'assurer de la qualité des services offerts à ses étudiants, a souligné le communiqué. Le ministre a par ailleurs, rencontré sur place, les étudiants et les étudiantes avec lesquels il s'est échangé. À noter que cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une série de mesures visant à améliorer les conditions de vie en résidence universitaire et à renforcer le contact direct entre le ministère et les étudiants, avec un accent sur l'observation concrète de leur quotidien.

L. Z.

a insisté sur la nécessité de doubler les efforts sur le terrain et d'accélérer le rythme de réalisation des projets programmés. Lors d'une réunion d'évaluation du bilan des réalisations et de suivi du niveau d'avancement des projets programmés, le ministre a affirmé que la prochaine étape exige « de doubler les efforts sur le terrain, d'accélérer le rythme de réalisation, de respecter les délais contractuels, de consolider la souveraineté numérique comme pilier fondamental de la stratégie sectorielle et de lutter contre toutes les formes de bureaucratie et de rigidité administrative »,

selon le communiqué.

Il a ajouté que cela implique également d'améliorer la qualité des réalisations, d'assurer la qualité des projets et de renforcer la coordination entre les cadres centraux et locaux en introduisant de nouveaux mécanismes. Insistant sur le fait que le citoyen n'attend pas de nous des justifications mais des actions concrètes, et notre performance ne se mesure pas par des déclarations mais des résultats tangibles sur le terrain.

Ania N

EAU POTABLE

Derbal lance un projet de station de déminéralisation à In Salah

Le ministre des Ressources en eau, Taha Derbal a donné, dans la wilaya d'In Salah, le coup d'envoi du projet de réalisation d'une station de déminéralisation. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République relatives à la concrétisation de deux stations de déminéralisation dans les wilayas de Tindouf et de Tamanrasset, dans l'objectif de consolider la sécurité hydrique dans le Grand Sud. D'une capacité de traitement de 60 000 m³/jour, cette station vise à renforcer l'approvisionnement en eau potable des habitants de la wilaya de Tamanrasset, à partir du méga projet de transfert d'eau In Salah-Tamanrasset. Elle contribuera à améliorer la qualité de l'eau distribuée, à optimiser le service public et à soutenir la dynamique de développement socio-économique dans la région. À travers ce projet stratégique, les pouvoirs publics réaffirment leur engagement à garantir un accès durable et équitable à l'eau potable, notamment dans les régions sahariennes confrontées à des contraintes hydriques spécifiques.

L. Zeggane

LA POSITION DE LA RASD RÉAFFIRMÉE

Droit à l'autodétermination et à l'indépendance

À l'occasion de la célébration du 50^e anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraoui démocratique (RASD), l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG) a organisé, ce jeudi, une conférence au cours de laquelle l'ambassadeur de la RASD à Alger, Khatri Addouh, a réaffirmé l'attachement du peuple sahraoui à son droit constant et inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance, soulignant que ce principe constitue « l'essence de toute solution juste et durable au conflit ».



C'est la preuve que « le territoire ne dépendait pas du Maroc ». Les arguments juridiques ne manquent pas également : l'ambassadeur sahraoui a rappelé l'inscription de la question du Sahara occidental, depuis 1963, auprès de l'ONU, parmi les territoires à décoloniser, ainsi que les résolutions de l'Assemblée générale appelant à permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination, sans omettre l'avis consultatif de la Cour internationale de justice (CIJ) du 16 octobre 1975, qui a confirmé l'absence de liens de souveraineté territoriale entre le Maroc et le Sahara occidental et rappelé le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Il a, par ailleurs, affirmé que la proclamation de la République sahraoui a « constitué un cadre juridique et politique ayant permis d'organiser la lutte, de consacrer l'unité

nationale, de construire les institutions de l'État et de renforcer sa présence internationale », rappelant, par là même, que la République sahraoui est un membre fondateur de l'Union africaine (UA). Malgré les défis et la persistance du conflit, le peuple sahraoui « affiche sa disposition à s'engager dans tout processus sérieux et responsable menant à un règlement juste et définitif garantissant le droit à l'autodétermination conformément à la légalité internationale et aux résolutions onusiennes pertinentes », a affirmé l'ambassadeur, ajoutant que « le déni de ce droit ne fera que prolonger le conflit ». De son côté, le directeur général de l'INESG, Abdelaziz Medjahed, a indiqué que la cause sahraoui a réalisé, au cours des dernières décennies, des acquis et des victoires sur les plans politique, militaire, médiatique

et juridique, soulignant que l'étape actuelle exige un renforcement de la conscience en exposant les vérités historiques et en rappelant la justesse de la cause sahraoui. Abdelaziz Medjahed a affirmé que la résilience du peuple sahraoui, plus de cinq décennies durant, « reflète la constance de sa position et son attachement profond à ses droits », se disant convaincu que, grâce à sa détermination, le peuple sahraoui finira par atteindre ses objectifs. Des intervenants ont mis en avant les similitudes entre le système colonial marocain et le système sioniste en Palestine occupée ainsi que le soutien mutuel entre les deux occupants, marocain et sioniste. Cela s'est révélé au grand jour, en particulier, après l'annonce du royaume de la normalisation de ses relations avec l'entité sioniste. Cette annonce a été suivie de l'intensification des accords et coopération militaire et sécuritaire entre Rabat et le système colonial génocidaire en Palestine, notamment lors de la guerre sioniste contre les Palestiniens de Ghaza. Alors que le peuple marocain manifeste de façon incessante son opposition à la normalisation avec l'entité sioniste. Une nombreuse assistance, dont l'ex-ministre et ex-ambassadeur d'Algérie en Espagne, Abdelaziz Rahabi, des experts du droit international, des représentants de la classe politique algérienne, des acteurs de la société civile et des professionnels des médias étaient présents à cette conférence.

M. R.

CONTRIBUTION

AUCUNE COLONISATION N'EST ÉTERNELLE Le Polisario triomphera



Au moment où le peuple du Sahara occidental commémore le 50^e anniversaire de la proclamation de la RASD, j'ai l'honneur de réitérer mes vœux les meilleurs au peuple sahraoui frère, qui a forcé le respect et qui, sans aucun doute, toujours uni et chaque jour plus solidaire sous l'égide de son représentant unique et légitime le Front Polisario, poursuivra avec foi et détermination le combat pour traduire en actes concrets les aspirations profondes et légitimes du peuple sahraoui à l'indépendance totale, la liberté et la dignité.

En ma qualité de citoyen acteur de la société civile africaine et de militant des droits de l'Homme et des peuples, ex-président du comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui, je vous exprime mes profonds sentiments de justice et d'humanité basés sur la défense du principe de droit à l'autodétermination des peuples. Cette position constante de l'Algérie inspirée de l'attachement aux valeurs et aux enseignements tirés de la lutte du peuple algérien pour son Indépendance. Ainsi, j'appartiens à un peuple jaloux de son Indépendance, attaché aux valeurs nobles de la glorieuse Révolution de novembre 1954, tirant légitimement un motif de fierté du formidable mouvement de libération nationale qui a permis de faire prévaloir la primauté du principe de droit des peuples de disposer d'eux-mêmes, principe qui est la seule solution conforme à la Résolution 1514 (XV) du 14 décembre 1960 de l'AG des Nations unies, portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux. Nous sommes les enfants de la résistance populaire, et nous connaissons la dureté du colonialisme et ses séquelles. Cet héritage nourrit notre détermination à accompagner le peuple sahraoui jusqu'à la conquête complète de son indépendance. La solidarité ne se limite pas à un slogan : c'est un engagement concret, à la fois politique et populaire.

L'histoire nous l'a montré : aucune colonisation n'est éternelle, et ce sont toujours les peuples qui se battent pour la liberté et la justice qui finissent par triompher. Nous avons confiance que cette victoire viendra, car la légitimité est du côté du peuple sahraoui.

TÔT OU TARD, LE PEUPLE SAHRAOUI TRIOMPHERA

Que Dieu comble le peuple frère de la République Arabe Sahraoui Démocratique de ses bénédictions en ce mois sacré de Ramadhan, qu'il accepte leur jeûne et leurs prières, et qu'il leur accorde un bonheur durable, la « rahma », l'indépendance totale et « yaftah bibane el-kheir, Elhana, saâda et la karama » à leurs enfants

Ramadhan moubarek, Vive la RASD, Vive le peuple sahraoui libre, gloire aux martyrs de la résistance populaire sahraoui du Polisario et salutations fraternelles

Par Mahrez Lamari
(Militant des droits de l'Homme et des peuples acteur de la société civile africaine)

50E ANNIVERSAIRE DE LA PROCLAMATION DE LA RASD

Combattre jusqu'à l'autodétermination

La République arabe sahraoui démocratique (RASD) a célébré, hier, le 50^e anniversaire de sa proclamation, une occasion pour réaffirmer la ferme détermination du peuple sahraoui à poursuivre le combat contre l'occupation marocaine jusqu'à l'obtention de sa liberté et de son indépendance. La pose du jalon constitutif de la République sahraoui remonte au 27 février 1976, date de la proclamation de la RASD à Bir Lahlou (territoires libérés), au lendemain du départ du dernier soldat espagnol du territoire sahraoui. La célébration de ce cinquantenaire vise également à sensibiliser davantage la communauté internationale aux souffrances du peuple sahraoui, depuis un demi-siècle, face à l'agression continue de l'occupant marocain qui persiste dans ses manœuvres visant à retarder l'organisation du référendum d'autodétermination et empêche, de ce fait, toute avancée vers une solution juste et durable au conflit. Le peuple sahraoui, qui met en avant la reconnaissance consensuelle internationale de son droit inaliénable et non négociable à l'autodétermination et à l'indépendance, entend marquer cet événement par une volonté renouvelée de poursuivre sa lutte, par tous les moyens pour asseoir sa souveraineté sur l'ensemble de son territoire.

Cet anniversaire sera aussi l'occasion de réaffirmer que le référendum d'autodétermination demeure la seule solution pour mettre un terme au conflit que l'ONU qualifie de question de décolonisation et que toute proposition qui ne respecterait pas les résolutions onusiennes en la matière serait inacceptable.

« PREUVE DE LA DÉTERMINATION DU PEUPLE SAHRAOUI À DÉFENDRE SES DROITS »

À ce propos, le ministre des Affaires étrangères et des Affaires africaines de la République sahraoui, Mohamed Yeslem Beïssat, a affirmé récemment à Alger, que cet anniversaire « constitue une preuve tangible de la résilience, de la patience et de la détermination du peuple sahraoui à défendre son droit légitime à se libérer de l'occupation et un indicateur supplémentaire que la seule solution pratique et acceptable réside dans le respect de la volonté du peuple sahraoui et de la souveraineté de la République sahraoui ». Par ailleurs, le 50^e anniversaire de la proclamation de la République sahraoui intervient dans un contexte marqué par la poursuite des appels à la fin de l'occupation marocaine illégale du Sahara occidental depuis 1975, à la fin de la répression des droits de l'Homme dans les territoires occupés et à la libération immédiate et sans conditions de tous les prisonniers politiques sahraouis détenus dans les geôles marocaines.

UNE LUTTE JALONNÉE D'AVANCÉES DIPLOMATIQUES ET JURIDIQUES

Le peuple sahraoui, dont le seul et unique représentant est le Front Polisario, reconnu par l'ONU, entend également profiter de cette occasion pour réitérer sa disposition à poursuivre la coopération avec les Nations unies jusqu'à la pleine réalisation de ses droits légitimes. Dans ce contexte, Mohamed Yeslem Beïssat avait souligné que son pays « reste ouvert aux efforts des

Nations unies et à toutes les initiatives de bonne foi respectant la nature juridique du conflit et fondées sur les principes du droit international ». En cinquante ans d'existence, la République sahraoui a su accomplir de grandes réalisations aux niveaux interne et externe. La RASD, reconnue actuellement par plus de 80 États, entretient des relations de coopération et d'amitié avec de nombreux pays et des partenariats solides avec des États d'Asie et d'Amérique latine, témoignant ainsi d'une reconnaissance internationale croissante. De plus, le statut de la RASD en tant que membre fondateur de l'Union africaine (UA) prenant part aux principaux mécanismes de coopération et d'intégration continentale, reflète la légitimité du combat sahraoui et la reconnaissance de sa souveraineté sur la scène africaine. Au plan juridique, le peuple sahraoui saisira aussi cette occasion pour afficher sa résolution à poursuivre le combat devant les instances juridiques internationales, afin de mettre un terme aux épisodes de pillage des ressources naturelles du Sahara occidental par l'occupant marocain, en s'appuyant sur les décisions de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) favorables à sa cause juste. Parmi les décisions marquantes, celle de décembre 2016 stipulant que le Maroc et le Sahara occidental sont deux territoires distincts ou encore les arrêts de 2024 et 2025 qui ont confirmé l'annulation des accords commerciaux UE/Maroc et jugé leur application au territoire juridiquement invalide sans le consentement du peuple sahraoui.

Ania N.

MAURITANIE — RASD

Le makhzen verse dans le délire et la déraison

Depuis la rencontre à l'ambassade américaine à Madrid, entre le Maroc et les représentants du peuple sahraoui, consacrée aux premiers contacts pour relancer les discussions pour un plan de paix pour le Sahara occidental, il ne se passa pas un jour sans que le makhzen ne reçoive une gifle bien sonnante.

Ses déboires politiques, qu'il avait tentés de dissimuler derrière un épais écran de fumée au lendemain de l'adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU de la résolution 2797, prolongeant d'une année le mandat de la Minurso et réaffirmant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination n'en finissent pas de lui surgir à la face. Les photos de son ministre des affaires étrangères serrant la main du représentant du Front Polisario lors de la rencontre de Madrid, parrainée par les USA, ont fait le tour du monde.

Il a dû user d'une bonne flopée de subterfuges pour tenter d'expliquer ses échecs et pourquoi il tente de présenter ses échecs comme des succès.

Et au moment où sa diplomatie est en train de s'enliser, la cause du peuple sahraoui est en train de gagner à travers le monde. Le président mauritanien a reçu, il y a deux jours, la visite d'une délégation de la RASD. La visite a coïncidé avec l'anniversaire de la proclamation de la naissance de la RASD (27 février). Cette visite, au-delà de son caractère bilatéral entre la RASD et la Mauritanie semble avoir donné de l'urticaire au Makhzen. Sa presse, ses mouches électroniques et ses organes de propagande ont tenté de la chahuter en déformant son objet la teneur des discussions entre les deux



parties. Dans ce contexte, le journal du Makhzen Hespress, dont une partie du capital social va être cédée à un actionnaire israélien, qui détient des parts dans le magma médiatique de Bolloré, a voulu présenter la rencontre du président mauritanien avec une délégation de la RASD, comme un non-événement et une façon, pour la Mauritanie, de rappeler à l'ordre les sahraouis. Sous le titre, « le président mauritanien convoque les représentants du Polisario ».

Rien que ça pour tenter de passer outre l'importance des dossiers évoqués entre les deux délégations chahuter. Hespress donne l'information mais la traite à sa manière pour en faire un moyen permettant de faire oublier l'incapacité du Makhzen à encercler le Front Polisario et à le priver de ses soutiens sur le plan régional et continentale.

« Son Excellence le Président de la République, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a rencontré aujourd'hui au palais présidentiel à Nouakchott une

délégation de haut niveau de la République arabe sahraouie, conduite par le président du Conseil national sahraoui, Hamma Salama », a écrit la présidence mauritanienne dans le texte accompagnant les photos, sans expliquer le contexte de cette visite, estime le média marocain qui affirme que la Mauritanie reconnaît la RASD tout en tentant de nuancer ses propos en faisant remarquer, d'une manière gauche d'ailleurs, que le président mauritanien et plus généralement la Mauritanie, a pris ses distances du Polisario, en prenant le soin de ne pas s'afficher publiquement avec ses représentants, à leur tête le président de la République sahraouie Brahimi Ghali. Le Makhzen est en train de nager en plein délire. En voulant voir sa diplomatie faire feu de tout bois, il constate à ses dépens qu'il est en train de perdre sur toute la ligne et qu'il est, même, en train de voir filer, la souveraineté du Maroc qui sera bientôt une nouvelle colonie israélienne.

Slilmane B.

DROITS DE L'HOMME AU SAHARA OCCIDENTAL Plaidoyer pour un mécanisme de surveillance indépendant

Les participants à une rencontre internationale sur les droits de l'Homme dans les zones de conflit ont déploré, lors d'une réunion tenue la semaine passée à Genève, l'absence d'un mécanisme indépendant, permanent et exhaustif de surveillance des droits de l'homme au Sahara occidental, un obstacle pour le contrôle impartial de la situation sur le terrain. En marge de la 61e session du Conseil des droits de l'homme des Nations unies, une rencontre internationale intitulée « Surveillance des droits de l'homme dans les zones de conflit », a été organisée par le Groupe de Genève pour le soutien au Sahara occidental en collaboration avec la représentation du Front Polisario à Genève. La rencontre a porté sur diverses situations d'occupation dans le monde. Une attention particulière a été portée au Sahara occidental, identifié comme l'un des conflits non résolus les plus anciens inscrits à l'ordre du jour de l'ONU. Il a été souligné que « l'absence d'un mécanisme indépendant, permanent et exhaustif de surveillance des droits de l'homme – conjuguée à l'impossibilité pour le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme d'y accéder depuis 2015 – a considérablement entravé l'évaluation indépendante et systématique de la situation sur le terrain » au Sahara occidental. Dans ce sens, les participants ont regretté que, contrairement à d'autres missions de maintien de la paix de l'ONU, la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) ne dispose pas d'un mandat spécifique en matière de surveillance des droits humains, estimant que ce vide institutionnel « limite la protection effective de la population civile ». En outre, ils ont souligné que l'absence persistante de solution politique conforme au droit international constitue une « menace pour la paix et la stabilité régionales, et contribue à aggraver les souffrances de la population sahraouie ». Par ailleurs, les experts ont convenu que la persistance d'un processus de décolonisation inachevée constitue non seulement un problème juridique, mais aussi un facteur qui affecte directement la stabilité régionale. Cette rencontre internationale s'inscrit dans un débat international plus large sur la nécessité de renforcer les mécanismes de protection et de surveillance des droits de l'homme dans les zones de conflit, réaffirmant le rôle central des Nations unies dans la prévention des violations et la promotion de la responsabilité des États.

R. I.

ALLEMAGNE

Le Réseau sahraoui réclame un référendum d'autodétermination

A l'occasion du 50e anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), plus de 80 pays ont reconnu l'État sahraoui et ont célébré ce cinquantenaire, témoignant d'une reconnaissance internationale croissante. La RASD entretient des relations de coopération et d'amitié avec de nombreux États et a noué des partenariats solides en Asie et en Amérique latine. Dans ce contexte, le Réseau de soutien au peuple sahraoui en Allemagne a réaffirmé le droit inaliénable du peuple sahraoui à organiser un référendum d'autodétermination sous l'égide des Nations unies. L'organisation a également dénoncé les violations des droits humains et l'exploitation des ressources naturelles par l'occupant marocain. Mohamed El Mamoun Ahmed, représentant du Front Polisario en Allemagne et membre du réseau, a souligné « l'urgence d'organiser un référendum comme solution démocratique pour la décolonisation du Sahara occidental », considérant cette étape comme essentielle pour garantir le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Le

réseau, regroupant plusieurs associations européennes de défense des peuples menacés, a lancé un appel au gouvernement fédéral allemand pour « soutenir activement le droit inaliénable du peuple sahraoui et rejeter la prétendue souveraineté marocaine sur le Sahara occidental ». Laura Mahler, représentante de l'Association pour les peuples menacés (GfbV) pour l'Afrique subsaharienne, a dénoncé la prolongation de l'occupation marocaine depuis plus de cinquante ans. « C'est une honte », a-t-elle déclaré, rappelant que cette situation entraîne des violations systématiques des droits humains, l'exploitation des ressources et le déplacement forcé d'une génération entière, grandissant en exil ou sous occupation. Le réseau a appelé le gouvernement allemand à appliquer l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) de 2024 concernant les activités économiques des entreprises allemandes au Maroc et l'importation de biens provenant des territoires occupés, tout en condamnant publiquement les violations persistantes des droits humains. Thomas Schmidt, représentant de

l'Association européenne des juristes pour la démocratie et les droits de l'Homme dans le monde (EJDM), a affirmé que « la lutte légitime du peuple sahraoui pour la liberté, la souveraineté et l'indépendance ne saurait être remplacée par des compromis artificiels visant à légitimer la poursuite de l'occupation » marocaine. Le 27 février 1976, le Front Polisario proclamait la création de la République arabe sahraouie démocratique, un État libre, indépendant et souverain, fondé sur la volonté libre du peuple sahraoui.

« SAHARA OCCIDENTAL : ÉTAT ET COLONIE » MET EN LUMIÈRE L'ÉVOLUTION JURIDIQUE ET INSTITUTIONNELLE DE L'ÉTAT SAHRAOUI

Un nouvel ouvrage intitulé « Sahara occidental : État et colonie », signé par Manfred Heinz, professeur de droit à l'Université de Brême (Allemagne), Ahmed Mohamed Sid Ali, conseiller juridique à la Présidence de la République sahraouie, et Ama Lahbib, militante sahraouie établie en Allemagne, offre une analyse approfondie de l'évolution des institutions de l'État sahraoui dans

leur volet juridique, au cœur de la lutte de libération nationale menée par le peuple sahraoui et le Front Polisario face à l'occupation marocaine. Les auteurs soulignent que ce livre constitue un apport majeur pour les études juridiques et institutionnelles sur le Sahara occidental. La présentation de l'ouvrage s'est tenue dimanche dernier à Alger, en présence de l'ambassadeur de la République sahraouie en Algérie, M. Khatri Addouh Khatri, ainsi que de présidents de partis politiques, de parlementaires et de militants soutenant la cause sahraouie, parmi lesquels Claude Mangin Asfari. Au cours de la présentation, Manfred Heinz a rappelé son engagement aux côtés de la cause sahraouie depuis la fin des années 1970, soulignant que cinquante années se sont écoulées alors que le peuple sahraoui poursuit sa lutte pour libérer son pays toujours sous occupation. Analysant le contenu de l'ouvrage, l'auteur allemand a affirmé que « le Sahara occidental demeure une colonie », en insistant sur la responsabilité historique de l'Espagne dans le non-achèvement du processus de décolonisation, qui a ouvert la

voie à l'occupation marocaine depuis 1975. Parallèlement, il a rappelé que le Sahara occidental dispose de toutes les structures attendues d'un État, mettant en avant l'évolution de la Constitution sahraouie, notamment sa version de 2023, conforme aux standards constitutionnels internationaux. L'ouvrage comprend également une traduction en anglais de la Constitution sahraouie, les statuts du Front Polisario, ainsi que des extraits de trois arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne, un résumé de la décision de la Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples, et un résumé du jugement du tribunal de Port Elizabeth (Afrique du Sud) ayant ordonné la saisie d'une cargaison de phosphate issue du pillage des ressources sahraouies. Enfin, le livre liste les États reconnaissant la République sahraouie et les conventions internationales dans lesquelles elle est partie. Les participants au débat ont salué ce type de publication, soulignant son rôle dans le soutien à la cause sahraouie et au combat du peuple sahraoui pour l'autodétermination et l'indépendance.

M. Seghilani

SES PROPOS « DÉFORMÉS » ET « RETOURNÉS » CONTRE ELLE PAR LE MAE JEAN-NOËL BARROT

Francesca Albanese réclame des excuses auprès de la France

La rapporteuse spéciale des Nations unies sur les droits de l'Homme dans les territoires palestiniens occupés, Francesca Albanese, a demandé au gouvernement français de fournir « des clarifications et des excuses », après des critiques virulentes de responsables français qui avaient précédemment réclamé sa démission.



Ph: DR

Ces déclarations font suite au revirement de Paris, qui a renoncé à demander le départ de la rapporteuse. Mercredi, Céline Jurgensen, représentante française auprès du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU, avait critiqué ce qu'elle qualifiait de « déclarations extrêmement problématiques » de la part d'Albanese, mais n'a pas renouvelé son appel à la démission comme elle l'avait fait auparavant.

Dans des propos tenus jeudi, Albanese a déclaré qu'elle « prenait acte du changement de position de la diplomatie française », ajoutant qu'elle attendait « un mot de clarification et d'excuses ».

Elle a jugé que les attaques, dont elle avait été l'objet, étaient « humiliantes et inacceptables ». Le différend trouve ses origines dans des propos attribués à Albanese, interprétés comme qualifiant Israël « d'ennemi commun de l'humanité ».

Le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, avait utilisé ces déclarations pour critiquer la rapporteuse, estimant qu'elles constituaient des « provocations répétées » justifiant qu'elle fasse preuve de « dignité et de démissionner ». Il avait également mis en doute son indépendance, la qualifiant d'« activiste politique promouvant un discours de haine ». Le Premier ministre français, Sébastien Lecornu, est également intervenu dans le débat, affirmant qu'Albanese « affaiblit la crédibilité du discours international » en participant à des événements aux côtés de représentants du Hamas et de l'Iran. Albanese a nié avoir qualifié Israël d'« ennemi commun de

l'humanité », précisant que l'expression utilisée lors d'une conférence le 7 février faisait référence « au système qui permet le génocide en Palestine », incluant, selon elle, « le capital financier qui le finance, les algorithmes qui le cachent et les armes qui le rendent possible ».

Le 9 février, elle a réitéré cette clarification sur ses comptes de réseaux sociaux, affirmant que ses propos avaient été « sortis de leur contexte et déformés ». La rapporteuse a appelé à ouvrir un débat sur les sources de « fausses informations et d'accusations » et a estimé que ce qu'elle a subi relevait de la « diffamation ».

M. Seghilani

BASCULEMENT INÉDIT

Les Américains soutiennent davantage les Palestiniens que les sionistes

Un sondage d'opinion révèle un changement historique dans les perceptions américaines concernant la guerre en Palestine : pour la première fois depuis le début du suivi de cette question par l'institut Gallup, le nombre d'Américains exprimant leur sympathie pour les Palestiniens dépasse celui de ceux qui se disent solidaires des sionistes.

Selon les résultats publiés hier, 41 % des Américains déclarent soutenir les Palestiniens, contre 36 % pour les

Israéliens. Ce basculement marque un tournant après plus de deux décennies de préférences majoritaires pour Israël aux États-Unis. Le rapport souligne qu'il y a seulement un an, les sympathies penchaient encore nettement en faveur d'Israël : 46 % d'Américains se disaient solidaires des Israéliens, contre 33 % pour les Palestiniens, avec des écarts similaires observés sur une période de vingt-quatre ans. Entre 2001 et 2025, l'entité sioniste avait maintenu un avantage à deux chiffres dans les sen-

timents de sympathie américains pour le Moyen-Orient, selon le journal Financial Times. Le sondage met également en évidence des différences marquées selon l'appartenance politique. Une large majorité de démocrates se dit désormais plus solidaire des Palestiniens que des Israéliens (65 % contre 17 %). Mais le principal moteur de ce changement est l'émergence d'une préférence chez les électeurs indépendants, qui se disent désormais 41 % favorables aux Palestiniens contre 30 % aux Israéliens — alors

qu'ils soutenaient majoritairement Israël l'année dernière (42 % contre 34 %). Par ailleurs, l'institut Gallup constate que la sympathie pour Israël parmi les républicains a chuté de 10 points depuis 2024, atteignant son niveau le plus bas depuis 2004. Cette évolution reflète un contexte politique et médiatique en mutation, où les opinions publiques américaines sur le conflit israélo-palestinien semblent désormais plus nuancées et moins alignées sur des positions traditionnelles.

M. S.

PALESTINE OCCUPÉE

Le personnel de l'ambassade américaine autorisé au départ volontaire

Les États-Unis ont autorisé hier le départ volontaire de leurs employés non essentiels et de leurs familles de leur ambassade en Palestine occupée, invoquant des « risques sécuritaires », a annoncé l'ambassade américaine à El-Qods.

L'institution diplomatique n'a pas précisé la nature exacte de ces risques, soulignant que cette autorisation permet aux employés concernés de décider librement de quitter le pays, sans que cela ne constitue un ordre de départ obligatoire. Cette

décision intervient alors que Washington renforce sa présence militaire au Moyen-Orient, dans le cadre de négociations en cours avec l'Iran sur son programme nucléaire. La dernière série de discussions américano-iraniennes s'est achevée jeudi à Genève. Le contexte régional reste tendu, marqué par des menaces conjointes américaines et sionistes d'éventuelles frappes contre l'Iran. De son côté, Téhéran a réaffirmé sa vigilance militaire, avertissant qu'elle pourrait cibler des bases américaines dans la région en

cas d'attaque. Cette semaine, les États-Unis avaient déjà imposé un départ obligatoire à certains membres de leur ambassade à Beyrouth. Parallèlement, plusieurs pays ont commencé à évacuer les familles de leurs diplomates et employés non essentiels de certains États du Moyen-Orient, ou ont recommandé à leurs ressortissants d'éviter de se rendre en Iran, alors que les tensions entre Washington et Téhéran continuent de s'aggraver.

M. S.

GHAZA

Sept Palestiniens tués dans des frappes sionistes

Sept Palestiniens ont été martyrisés dans des attaques sionistes depuis la nuit dernière, alors que l'occupation israélienne ciblait des points de contrôle de la police au sud de Khan Younès. Selon des responsables du secteur de la santé à Ghaza, cinq Palestiniens ont perdu la vie lors d'une attaque sioniste par drones sur deux points de contrôle de la police à Khan Younès, au sud de Ghaza, et dans la zone d'Abu Hujair, au nord-ouest du camp de réfugiés d'Al-Bureij. Par ailleurs, une autre frappe aérienne sioniste dans le quartier d'Al-Tuffah, dans la ville de Ghaza, a causé la mort de deux Palestiniens et fait plusieurs blessés, selon des secouristes présents sur place. Depuis le cessez-le-feu du 11 octobre, le bilan total des morts dépasse 615, avec plus de 1 658 personnes blessées et 726 corps récupérés. Depuis le début de l'agression le 7 octobre 2023, le nombre de Palestiniens tués dépasse 72 073, tandis que les blessés dépassent 171 749.

M. S.

LIBAN

Deux morts dans la vallée de Békaâ après des attaques sionistes

Une femme blessée lors des frappes israéliennes menées hier dans la vallée de la Békaâ, à l'est du Liban, est décédée, portant à deux le nombre de victimes de ces attaques. Les attaques ont visé plusieurs zones stratégiques : les environs de la localité de Boudai et ses montagnes, ceux de Tamin, ainsi que les montagnes de Harbata et de Shamshtar, sans oublier une frappe sur les montagnes de Hermel. Parmi les victimes figurait un martyr de nationalité syrienne, tandis que plusieurs autres ont été blessés. Ces incidents s'inscrivent dans une série d'attaques récentes sur la Békaa, qui avaient déjà fait dix morts la semaine dernière dans les localités de Riyaq, Bednail, Qasr Naba et la plaine de Tamin, selon les données du ministère libanais de la Santé. La situation dans la région reste tendue, alors que la population locale subit les conséquences de ces offensives.

M.S.

ORGANISATION DE LA COOPÉRATION ISLAMIQUE

L'Agence de presse palestinienne Wafa remporte le prix "Yona"

L'Agence palestinienne d'information et de presse (Wafa) a remporté le plus haute distinction de la 1ère édition du prix "Yona" du professionnalisme des médias, organisé par l'Union des agences de presse de l'Organisation de la coopération islamique (UNA). Cité jeudi par Wafa, le ministre Ahmed Assaf, superviseur général des médias officiels, a affirmé que "l'obtention par Wafa de la première édition du prix +Yona+ du professionnalisme des médias confirme la position de pointe qu'a atteinte l'agence en termes de professionnalisme et de crédibilité". Il a ajouté que "l'attribution de ce prix à Wafa intervient dans des circonstances extrêmement difficiles et constitue un message clair de soutien et d'appui aux médias palestiniens, qui ont été et continuent d'être la cible des formes les plus odieuses de ciblage de la part des autorités d'occupation sionistes", enregistrant "des centaines de martyrs lors de la récente agression contre notre peuple". M. Assaf a félicité la famille de l'agence pour cette réussite, soulignant que "ce prix renforce le statut de Wafa en tant qu'icône des médias palestiniens et plateforme professionnelle", faisant montre de "crédibilité et responsabilité".

APS

APRÈS UN CESSEZ-LE-FEU PROPOSÉ PAR L'ANGOLA

Des craintes sur les frappes de drones et de nouveaux affrontements dans l'est de la RDC

Des informations faisant état de frappes de drones et de nouvelles offensives dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) suscitent, rapportent des médias locaux et étrangers, des craintes d'escalade, quelques jours seulement après un cessez-le-feu proposé par l'Angola pour stabiliser cette région instable.

Ces derniers jours, des rebelles de l'Alliance du fleuve Congo-Mouvement du 23 mars (AFC/M23) et les forces armées de la RDC (FARDC) se sont mutuellement accusés d'avoir lancé des attaques dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu. Mardi et mercredi, derniers, Lawrence Kanyuka, porte-parole de l'AFC/M23, a émis une série d'alertes faisant état d'opérations militaires menées par les FARDC à plusieurs endroits. L'armée, de son côté, a accusé la semaine dernière les rebelles d'avoir attaqué ses positions et violé le cessez-le-feu négocié par l'Angola, qui devait entrer en vigueur le 18 février dernier. Ces affrontements signalés surviennent alors qu'aucun mécanisme de surveillance et de vérification du cessez-le-feu n'a encore été mis en place, ce qui renforce les craintes que la trêve ne s'effondre prématurément en raison de la méfiance persistante entre les parties. Au Sud-Kivu, des frappes de drones et des assauts terrestres auraient ciblé des positions rebelles autour de la ville de Minembwe, sur le plateau de Fizi, aggravant l'instabilité dans une région déjà en proie à des conflits et des tensions communautaires. Selon les habitants, les combats ont provoqué de nouveaux déplacements de population et intensifié les craintes d'une escalade de la violence. Les tensions se sont encore exacerbées suite à des informations selon lesquelles une frappe de drone, attribuée par des sources locales à l'armée congolaise, aurait tué Willy Ngoma, porte-parole politique et figure importante du groupe rebelle. La



frappe aurait eu lieu dans la nuit de lundi à mardi à Rubaya, ville minière située à environ 50 km de Goma, capitale du Nord-Kivu, contrôlée par les rebelles depuis près d'un an. L'AFC/M23 n'a pas confirmé officiellement le décès de Ngoma. Des sources proches du mouvement ont indiqué à Xinhua qu'il était décédé, sans fournir davantage de détails, et aucune vérification indépendante n'a été effectuée. Bertrand Bisimwa, un haut responsable de l'AFC/M23, a publié un bref message sur la plateforme de médias sociaux X faisant référence à « la Révolution » et à « la communion silencieuse avec nos héros », sans nommer explicitement Ngoma. À Kinshasa, le gouvernement n'a pas publié de déclaration officielle concernant les opérations signalées. Aux alentours de Goma et dans d'autres régions du Nord-Kivu, le silence relatif des chefs rebelles alimente l'inquiétude des habitants, sur fond d'informations faisant état de frappes de drones et d'attaques ciblées. Plusieurs diplomates en poste dans la région ont confié à Xinhua que la crainte d'une escalade des hostilités se fait de plus en plus

sentir. L'Angola, qui joue un rôle de médiateur dans la crise en RDC depuis 2022, a proposé le 11 février dernier qu'un cessez-le-feu entre Kinshasa et le M23 entre en vigueur le 18 février courant.

DES ANALYSTES ET DES DIPLOMATES AVERTISSENT SUR LES CONSÉQUENCES GRAVISSIMES SI LE CESSEZ-LE-FEU NE SE TRANSFORME PAS EN UN PROCESSUS DE NÉGOCIATION DURABLE

Le président de la RDC, Félix Tshisekedi, a eu déclaré, précisément, 13 février dernier, avoir accepté la proposition « dans un esprit de responsabilité et de désescalade ». Cependant, l'armée a par la suite accusé le M23 d'avoir attaqué ses positions et ses villages, tandis que le M23 a affirmé n'avoir pas été officiellement informé de cet accord. Des analystes et des diplomates avertissent que la situation pourrait se détériorer rapidement si le cessez-le-feu ne se transforme pas en un processus de négociation durable et si les opérations militaires se poursuivent sans coordination ni contrôle.

R. I.

DEPUIS LE DÉBUT DU CONFLIT AU SOUDAN

Arrivée à Khartoum du premier vol humanitaire de l'ONU

Un avion de l'ONU a atterri jeudi à l'aéroport de Khartoum pour la première fois depuis le début, en avril 2023, du conflit au Soudan entre l'armée et les Forces de soutien rapide (FSR), s'est félicitée une responsable onusienne. « Je voudrais redire à quel point je suis heureuse d'avoir pris le premier vol humanitaire de l'ONU vers Khartoum en trois ans, c'est un événement important pour la communauté humanitaire », a déclaré la coordinatrice humanitaire de l'ONU au Soudan, Denise Brown, à sa descente de l'appareil. Le vol était parti de Port-Soudan, sur la mer Rouge. « Pouvoir nous déplacer par avion à travers le Soudan, un vaste pays, va faciliter notre travail », a souligné Mme Brown.

La responsable onusienne, qui doit ensuite se rendre dans la région du Kordofan, a indiqué que l'accès aux villes de Kadougli et Dilling était quasiment impossible avant la récente levée par l'armée du siège imposé par les paramilitaires. « Nous ne pouvions pas acheminer de fournitures. Nous avons dû évacuer notre personnel pour sa sécurité », a-t-elle expliqué. Les livraisons humanitaires n'ont repris que la semaine dernière, avec plus de 50 camions transportant des fournitures essentielles destinées aux intervenants soudanais en première ligne. Mme Brown a également relayé les inquiétudes croissantes de l'ONU face à l'aggravation

de la faim à travers le pays. « Il est essentiel que le monde comprenne les conséquences de la guerre », a-t-elle insisté, appelant les dirigeants mondiaux à « se concerter pour trouver une solution ».

R. I.

SOMALIE

L'UE débloque une aide humanitaire de 63 millions d'euros

L'Union européenne (UE) a annoncé jeudi avoir débloqué 63 millions d'euros d'aide humanitaire en faveur de la Somalie, confrontée à une aggravation de la sécheresse, à des conflits persistants, à des déplacements massifs de population et à la flambée des prix alimentaires. Dans un communiqué relayé par des médias, l'UE a précisé que « ces fonds seront consacrés en priorité à une assistance vitale, incluant des services intégrés de santé et de nutrition, la prise en charge de la malnutrition sévère et aiguë, des aides financières d'urgence, l'accès à l'eau et à l'assainissement, des programmes de protection ainsi que l'éducation en situation d'urgence ». « L'aide sera acheminée par l'intermédiaire de partenaires humanitaires présents sur le terrain, afin de garantir une distribution rapide et efficace aux populations les plus vulnérables », a encore noté la même source, rappelant que l'UE a débloqué depuis 2017, plus de 750 millions d'euros d'aide humanitaire en Somalie.

R. I.

BOTSWANA

La Banque centrale annonce le maintien de son taux directeur à 3,5 %

Le Comité de politique monétaire de la Banque du Botswana a décidé jeudi à l'unanimité de maintenir le taux directeur à 3,5 %. Lesego Moseki, gouverneur de la banque centrale du Botswana, a annoncé cette décision à l'issue de la réunion du comité à Gaborone, la capitale du pays. L'inflation globale a légèrement augmenté pour atteindre 4,1 % en janvier, contre 3,9 % en décembre 2025, restant ainsi dans la fourchette cible à moyen terme de 3 % à 6 %, a indiqué la banque dans un communiqué. La banque centrale a averti qu'une hausse prévue des tarifs d'électricité en avril pourrait faire grimper l'inflation. L'inflation devrait augmenter à moyen terme, pour atteindre en moyenne 4,5 % en 2026 et 4,7 % en 2027, selon les prévisions. Le ministère des Finances du Botswana prévoit une contraction économique de 0,4 % en 2025, principalement en raison de la faiblesse persistante du secteur minier diamantaire. Cependant, une reprise est attendue en 2026, avec une croissance projetée de 3,1 %.

R. I.

CENTRAFRIQUE

Des tensions sécuritaires subsistent malgré les progrès

Des tensions sécuritaires subsistent dans les régions du sud-est et du nord-est de la Centrafrique, malgré des progrès réalisés dans l'ouest et le centre du pays, a indiqué la représentante spéciale du secrétaire général de l'ONU en République centrafricaine (RCA), Valentine Rugwabiza. Dans un rapport présenté mercredi devant le Conseil de sécurité de l'ONU par visioconférence depuis Bangui, Mme Rugwabiza a fait une évaluation de la situation qui prévaut en RCA, évo-

quant plusieurs points dont les élections générales du 28 décembre dernier, la situation sécuritaire et la mise en œuvre d'un plan d'urgence.

Elle a souligné que ces avancées sont dues au soutien de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en Centrafrique (MINUSCA), notamment par le désarmement et la démobilisation des ex-combattants rebelles, dont les opérations reprendront prochainement. « Le processus de désarmement, démobilisa-

tion et réintégration (DDR), coordonné et planifié, reste essentiel pour garantir la sécurité et les acquis de la consolidation de la paix en RCA », a-t-elle ajouté. Ledit processus exige aussi des possibilités adéquates, opportunes et durables de réintégration socio-économique pour les anciens combattants rebelles et les communautés d'accueil, pour ainsi réduire les facteurs poussant à la mobilisation armée dans le pays, a conclu Mme Rugwabiza.

R. I.

NIGERIA

La présidentielle fixée au 16 janvier 2027

La Commission électorale nigérienne a annoncé jeudi un nouveau calendrier pour les prochaines élections au Nigeria, fixant la présidentielle au 16 janvier 2027. Le scrutin avait été fixé initialement au 20 février 2027.

La présidentielle de 2023 avait porté au pouvoir Bola Ahmed Tinubu, qui briguera l'année prochaine un second mandat. La désignation des candidats des différents partis lors de primaires se fera entre le 23 avril et le 30 mai 2026. La semaine dernière, le président Bola Tinubu a validé une nouvelle loi électorale autorisant la transmission électronique en temps réel des résultats électoraux. M. Tinubu avait été élu en février 2023 dès le premier tour avec environ 36% des voix, contre Atiku Abubakar et Peter Obi. Ce dernier a déjà déclaré qu'il se représenterait au scrutin de 2027.

R. I.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Disparition des prairies côtières en Afrique

Un rapport publié le lundi 9 février par le Potsdam Institute for Climate Impact Research (PIK) souligne que la hausse des températures et des vagues de sécheresse devrait déplacer des zones de pâturage des zones d'arrière-pays, comme les hauts plateaux éthiopiens, la vallée du Rift est-africain et le bassin du Congo, vers les zones du Sud, tandis que les prairies côtières disparaîtraient.

Le changement climatique pourrait réduire la superficie des prairies africaines de jusqu'à 65% d'ici la fin du siècle en cours, avec des effets délétères sur la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance des populations et le secteur de l'élevage sur le continent. Intitulé « Climate change



drives a decline in global grazing systems », le rapport du think tank allemand s'appuie sur le concept d'« espace climatique sûr » (safe climatic space), c'est-à-dire une plage de températures et de conditions météorologiques dans laquelle les prairies propices au pâturage peuvent prospérer. L'espace climatique sûr pour les zones de pâturage des bovins, ovins et caprins est défini par une température comprise entre -3 et 29 °C, des précipitations allant de 50 à 2627 millimètres par an, une humidité située entre 39 % et 67 %, et une vitesse du vent comprise entre 1 et 6 mètres par seconde. La réduction des superficies des zones de pâturage ne devait épargner aucune région du monde, selon les modélisations réalisées par les auteurs. L'Afrique est cependant particulièrement vulnérable, étant donné que les conditions climatiques du continent sont déjà proches des limites extrêmes que peuvent supporter les prairies. La superficie des prairies africaines pourrait ainsi diminuer de 16 % d'ici 2100, dans un scénario où les émissions mondiales de gaz à effet de serre provenant de la combustion des énergies fossiles et d'autres sources sont réduites de manière drastique. Un scénario de statu quo dans lequel les émissions continuent d'augmenter, pourrait entraîner des pertes allant jusqu'à 65 %, car les températures sur le continent situent déjà ce dernier dans la partie supérieure de la fourchette climatique considérée comme propice au pâturage. Avec la montée des températures et les vagues de sécheresse induites par le dérèglement climatique, plusieurs zones de pâturage devraient se déplacer vers le Sud, depuis les hauts plateaux

éthiopiens, la vallée du Rift est-africain, le bassin du Kalahari (une grande plaine de plus de 2,5 millions de km² couvrant plusieurs pays d'Afrique australe, dont le Botswana, la Namibie et l'Afrique du Sud) et le bassin du Congo. Les zones de pâturage côtières, qui n'auront nulle part où se déplacer, disparaîtraient quant à elles. « Cet éloignement de ce que nous identifions comme l'espace climatique sûr remet vraiment en question l'efficacité des stratégies d'adaptation qui ont été utilisées dans des régions comme l'Afrique en période de difficultés, telles que le changement d'espèces ou la migration des troupeaux. Les changements sont tout simplement trop importants pour cela », a déclaré Prajal Pradhan, professeur adjoint à l'Université de Groningue (Pays-Bas), chercheur au PIK et coauteur de l'étude. Selon lui, les conclusions de l'étude prouvent que le changement climatique aggravera les inégalités existantes et risque de déstabiliser les systèmes agroalimentaires ainsi que les communautés qui en dépendent en Afrique comme ailleurs. L'élevage est un pilier socio-économique majeur, représentant en moyenne 15 % du PIB des pays africains. Secteur clé pour la sécurité alimentaire, l'emploi et les revenus des petits exploitants, il est principalement pastoral (80 % du cheptel). A noter que l'élevage est à la fois une industrie menacée par le changement climatique et l'une de ses causes. Selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la production des viandes et des produits laitiers contribue à hauteur d'environ 14,5 % aux émissions mondiales de gaz à effet de serre.

L'ALERTE EST LANCÉE

Le plancton tropical envahit la Méditerranée !

Une étude scientifique récente alerte sur le fait que la hausse des températures en Méditerranée a entraîné une prolifération d'espèces de plancton tropical au détriment des espèces indigènes. L'étude, menée par des scientifiques de l'Institut des sciences et technologies environnementales de l'Université de Barcelone, indique que la Méditerranée a connu des changements radicaux de sa biodiversité ces dernières années en raison du réchauffement climatique. De ce fait, les espèces de plancton tropical prolifèrent de manière significative dans la partie occidentale de la mer, ce qui pourrait avoir de graves conséquences sur la structure de l'écosystème marin. Les scientifiques se sont concentrés sur deux principaux groupes de plancton : le phytoplancton photosynthétique (cocolithophores) et le zooplancton. Ces organismes jouent un rôle essentiel dans la régulation du cycle du carbone et de la composition chimique de l'eau de mer, et constituent également des indicateurs fiables des changements océaniques. Afin de reconstituer la dynamique de la biodiversité au cours des deux derniers millénaires, des chercheurs ont analysé des roches sédimentaires de la Méditerranée occidentale et du détroit de Sicile (en Méditerranée centrale), où ces sédiments ont conservé des restes fossilisés de plancton, leur permettant ainsi de retracer l'évolution de leurs communautés. Les résultats ont révélé des tendances contrastées : depuis le début de l'ère industrielle, la diversité des cocolithophores a considérablement augmenté, tandis que l'abondance du zooplancton a diminué. Ces différences sont attribuées aux caractéristiques physiologiques et environnementales de ces espèces dans un contexte de réchauffement et de diminution des nutriments. Les chercheurs ont été particulièrement frappés par l'augmentation de la population de *Gephyrocapsa oceanica*, une espèce de cocolithophore commune dans les eaux tropicales de l'Atlantique. Sa prolifération à travers le détroit de Gibraltar et sa présence croissante en mer Méditerranée sont des indicateurs clairs de la poursuite du réchauffement. Les chercheurs soulignent que si certaines espèces de plancton méditerranéen parviennent encore à s'adapter, d'autres sont progressivement supplantées par des espèces concurrentes vivant dans des eaux plus chaudes. Ceci suggère une restructuration des communautés planctoniques et, puisque le plancton constitue la base des chaînes alimentaires marines, cette transformation pourrait avoir des conséquences en cascade pour l'ensemble de l'écosystème. Le plancton soutient la vie sur Terre : le phytoplancton a produit plus de la moitié de l'oxygène que nous respirons, et le zooplancton constitue la base de la chaîne alimentaire marine. Le changement climatique menace ce monde fragile, rendant la recherche sur le plancton plus importante que jamais.

INFO

ÉTATS-UNIS

Catastrophe environnementale dans le fleuve Potomac

Les données publiées par la Régie des eaux de Washington (DC Water) révèlent que les niveaux de bactéries E. coli dans le fleuve Potomac, qui traverse la capitale américaine, ont dépassé de plusieurs milliers de fois les seuils autorisés. Cette catastrophe fait suite à une fuite d'égout, qualifiée de désastre environnemental par la Maison Blanche. Un communiqué de DC Water indique : « Pour le fleuve Potomac, les analyses historiques de la qualité de l'eau montrent des niveaux variables de bactéries E. coli, allant de 5 000 à 10 000 unités. Selon l'unité de mesure choisie par l'entreprise, l'indice bactérien dans les zones en amont de la fuite variait de 2 à 27 unités de fin janvier à mi-février, avant d'atteindre 76 unités ces derniers jours. Sur le lieu même de la fuite, les analyses ont enregistré des niveaux de pollution variant de 570 000 unités le 29 janvier à 16 700 unités le 17 février. Dans le quartier huppé de Georgetown, en aval, 18 600 unités ont été touchées le 29 janvier et près de 400 le 17 février, selon les données publiées par l'entreprise. Le fleuve Potomac traverse le cœur de la région de la capitale, séparant le Maryland, la Virginie et Washington D.C.

LE SAVIEZ-VOUS ?

À l'échelle mondiale, 36 à 50 % des terres présentant aujourd'hui des conditions climatiques propices au pâturage risquent de perdre leur viabilité d'ici 2100, en raison du changement climatique. Entre 51 % et 81 % des populations qui seraient touchées vivent dans des pays à faible revenu.

INFO

AFRIQUE

Vagues de chaleur dans le futur

De nombreuses régions du continent africain pourraient connaître des vagues de chaleur pendant 250 à 300 jours par an à partir de l'année 2065, en raison d'une combinaison de différents facteurs tels que les effets des émissions mondiales de gaz à effet de serre, le rayonnement, l'humidité et les choix locaux d'utilisation des terres, selon un rapport publié le 7 janvier 2026 dans la revue scientifique « Communications Earth & Environment ». Intitulé « Coupled climate-land-use interactions modulate projected heatwave intensification across Africa », le rapport élaboré par une équipe de chercheurs africains et occidentaux se base sur l'étude de dix modèles climatiques mondiaux, dont les résultats ont été ajustés pour correspondre aux schémas observés des vagues de chaleur (fréquence, durée, magnitude, amplitude, nombre et moment des vagues de chaleur) et refléter les liens entre la température, le vent, le rayonnement et l'humidité dans les neuf régions climatiques africaines : Méditerranée, Afrique de l'Ouest, Afrique centrale, Sahara, Nord de l'Afrique de l'Est, Sud de l'Afrique de l'Est, Madagascar, Est de l'Afrique australe, Ouest de l'Afrique australe. Partant du principe que le réchauffement atmosphérique est aussi influencé par les transformations des surfaces terrestres.

Repéré pour vous

Pour atténuer l'intensité et la durée des vagues de chaleur, deux leviers majeurs : la réduction des émissions mondiales de gaz à effet de serre et la protection, ainsi que la restauration des forêts et de la végétation naturelle.

ORAN. UNIVERSITÉ AHMED BEN BELLA

Formation sur l'exploitation des brevets tombés dans le domaine public

L'exploitation des brevets tombés dans le domaine public a été au centre de deux journées de formation organisées, mercredi et jeudi à l'Université d'Oran 1 Ahmed Ben Bella, en présence d'étudiants et de porteurs de projets dans le cadre de l'arrêté ministériel 12-75.

Cette initiative, organisée par le Centre d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) en coordination avec l'incubateur d'entreprises de l'Université d'Oran 1, s'inscrit dans le cadre du renforcement de la culture de l'innovation et de l'ancrage de l'esprit entrepreneurial au sein de l'université. Elle vise à doter les étudiants et les porteurs de projets des mécanismes de valorisation de la propriété intellectuelle et à transformer les idées en projets à valeur ajoutée, conformément à l'arrêté ministériel 12-75 (008). Dans ce contexte, le



professeur Abdelmalek Amine, recteur de l'Université d'Oran 1, a affirmé que l'université "s'oriente vers un modèle moderne fondé sur la transformation du savoir en valeur économique et sociale, et sur le passage de l'idée innovante au projet productif". Il a précisé que le rôle de l'université "ne se limite plus à la délivrance de diplômes, mais englobe désormais le

soutien à l'innovation et l'accompagnement des étudiants et des chercheurs pour transformer leurs idées en projets à impact, à travers la protection de la propriété intellectuelle et l'adoption de l'esprit entrepreneurial". Il a souligné que la réussite de tout projet repose sur un triptyque essentiel : une idée innovante, une protection juridique et un esprit entrepreneurial, réaffirmant l'engagement de l'université à accompagner les étudiants à travers ses différentes structures d'appui afin de transformer l'innovation en startup, contribuant au développement et à la création d'emplois.

De son côté, la directrice du Centre d'appui à la technologie et à l'innovation de l'université, la professeure Yamina Halkaoui, a indiqué que les brevets, dont la durée de protection – fixée à 20 ans – est arrivée à expiration, deviennent accessibles à l'exploitation à des fins de recherche au profit de l'ensemble des étudiants, chercheurs et porteurs de projets. Pour sa part, le directeur de l'incubateur d'entreprises de l'université, le professeur Rouane Hassane Omar, a expliqué que ces deux journées de formation ont constitué "une opportunité pour former les étudiants et les porteurs de projets à l'accès à la plateforme dédiée aux brevets tombés dans le domaine public, à l'extraction des informations les concernant et à l'exploitation des anciens brevets dans le développement de nouveaux projets".

Le programme de la manifestation comprenait des interventions sur la notion de domaine public en matière de brevets, le cadre juridique et les références internationales, ainsi que les mécanismes de recherche dans les bases de données des brevets expirés, en plus d'ateliers pratiques consacrés au développement d'idées de projets fondées sur des brevets appartenant au domaine public.

BORDJ BOU-ARRERIDJ. AU TITRE DE L'ANNÉE 2026

Inscription de près de 400 opérations de développement

Au total, 384 opérations de développement ont été inscrites dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj au titre de l'année en cours (2026) pour un montant total de plus de 5,3 milliards DA, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya. Pas moins de 152 de ces opérations sont financées par le Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales pour 2,8 milliards DA et 232 opérations par le programme d'appui au développement socio-économique des communes pour 2,54 milliards DA, selon la même source. Ces actions s'inscrivent dans le cadre de la poursuite du processus de développement local et d'amélioration du cadre de vie des citoyens en application des instructions du ministère de

l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, a indiqué la même source. Ces opérations ont été retenues sur la base des propositions des présidents des assemblées populaires communales (APC), des services techniques compétents ainsi que des préoccupations exprimées par les membres de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) durant la dernière session ordinaire, selon la même source. A terme, ces projets contribueront à améliorer le cadre de vie du citoyen, ouvrir et entretenir des routes et des pistes, renforcer les réseaux d'approvisionnement en eau et d'assainissement outre la réalisation de classes d'extension et de cantines scolaires, selon la même source. Le wali Kamel

Nouicer a donné, lors de la réunion de coordination consacrée mardi au suivi des projets de développement local, des instructions pour accélérer la réalisation et achever les projets dans les délais pour avoir un impact palpable sur les différentes communes de la wilaya, a-t-on indiqué. En 2025, pas moins de 246 opérations avaient été inscrites pour la wilaya au programme d'appui au développement socio-économique des communes et 143 au titre du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales pour une enveloppe financière globale de 5,3 milliards DA, a rappelé la même source qui en a estimé le taux de réalisation à 80%.

EL-TARF. ODEJ

Lancement de la caravane des "jeunes leaders pendant le Ramadhan"

L'Office des établissements de jeunesse (ODEJ) de la wilaya d'El Tarf a lancé, jeudi à l'auberge de jeunes d'El Kala, la caravane des "jeunes leaders pendant le Ramadhan" qui se poursuivra jusqu'à la fin du mois sacré sous le slogan "Ramadhan forge les leaders". Le directeur de l'ODEJ, Amar Boumendjel, a précisé, dans une déclaration à l'APS, que dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie du ministère de la Jeunesse,

notamment en matière d'échanges de jeunes et d'autonomisation de la jeunesse, cette caravane réunit 40 jeunes représentant les ODEJ d'El Tarf, de Souk Ahras, de Skikda et de Guelma.

M. Boumendjel a ajouté que le programme de la caravane, qui durera 2 jours à El Tarf, comprend deux ateliers de formation intitulé "Le leadership dans les valeurs pendant le Ramadhan", pour le premier, "Le jeune leader à l'ère du numérique" pour le

second. Ces jeunes participent, au deuxième jour, à une campagne de volontariat pour la plantation d'arbres ainsi qu'à une visite de la forêt de Tanga, où ils écouteront des explications fournies par les cadres du parc national d'El Kala sur les spécificités de cette forêt.

La caravane, qui poursuivra son parcours dans les wilayas de Souk Ahras, de Skikda et de Guelma, vise, selon le même responsable, à "préparer un noyau de jeunes

leaders en leur inculquant des valeurs de leadership basées sur l'éthique et la discipline", ainsi qu'à lancer des "projets bénévoles communs entre les quatre ODEJ concernés par cette action".

L'initiative ambitionne également d'améliorer la qualité des services offerts aux jeunes et à développer les méthodes de gestion et de communication pour répondre aux exigences de l'ère numérique.

ANNABA. ÉDUCATION

15 établissements scolaires à réceptionner pour la prochaine rentrée

Quinze (15) nouveaux établissements scolaires relevant des 3 cycles de l'enseignement seront réceptionnés dans la wilaya d'Annaba pour la rentrée scolaire 2026-2027, a-t-on appris, jeudi, auprès des services de la wilaya. Il s'agit de sept (7) écoles primaires, de quatre (4) collèges d'enseignement moyen (CEM) et de quatre (4) lycées, selon la même source qui a ajouté que ces établissements sont "répartis sur plusieurs points névralgiques, notamment dans les nouveaux pôles urbains pour garantir une couverture complète et atténuer la pression sur les établissements existants". Les services de la wilaya ont ajouté que la prochaine rentrée scolaire sera également marquée par la réception de projets "complémentaires" dont des salles d'extension dans le palier primaire et des cantines scolaires équipées. La même source a également fait savoir que le wali, Abdelkrim Lamouri, a présidé, jeudi, une réunion de coordination consacrée au suivi des préparatifs de la prochaine rentrée scolaire. Une séance de travail au cours de laquelle le chef de l'exécutif local a insisté sur la nécessité de "raccorder ces infrastructures aux différents réseaux (eau, électricité et gaz) avant la prochaine rentrée scolaire". Lors de la même réunion, M. Lamouri a accordé aux entreprises chargées de la réalisation un délai jusqu'au mois d'août prochain comme date limite pour la livraison des projets.

JIJEL. BOUDRIAA BEN YADJIS

Mise en service du projet de raccordement au réseau d'AEP de 400 foyers

Un projet de raccordement au réseau d'approvisionnement en eau potable de 400 foyers de la localité Tengalest dans la commune de Boudriaa Ben Yadjis, dans la wilaya de Jijel, a été dernièrement mis en service, a-t-on appris jeudi auprès du président de l'APC de cette collectivité locale. Dans une déclaration à l'APS, M. Saïd Felouat a précisé que ce projet qui a porté sur la réalisation d'un réseau de 5.000 mètres linéaires contribue à l'amélioration du cadre de vie des habitants et à assurer un approvisionnement régulier en eau potable.

CONSTANTINE. DR BENBADIS

Le CAC se dote d'un nouvel accélérateur linéaire médical de dernière génération

L'extension du Centre anti-cancer (CAC) de l'hôpital universitaire Dr Benbadis de Constantine s'est renforcée par l'acquisition d'un nouvel accélérateur linéaire médical de dernière génération (LINAC) pour la radiothérapie, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya. L'équipement de pointe permet de cibler les tumeurs avec précision, tout en épargnant les tissus sains, améliorant ainsi l'efficacité du traitement et réduisant les effets secondaires, selon les précisions fournies par la même source. Il contribuera à diminuer les listes d'attente, et offrir aux patients des soins dans de meilleures conditions. L'acquisition de cet équipement de pointe qui s'inscrit dans le cadre des efforts de modernisation des structures de santé, aura également un impact certain sur le renforcement de la formation spécialisée et la recherche en oncologie, a-t-on ajouté.

MANQUEZ-VOUS DE VITAMINE B12

Repérer les signes d'une carence silencieuse

La vitamine B12, aussi appelée cobalamine, représente un nutriment essentiel au maintien d'une bonne santé globale. Cette molécule hydrosoluble orchestre des processus biologiques fondamentaux, de la protection de notre système nerveux à la production des globules rouges.



L'organisme humain ne la fabrique pas. Il dépend en conséquence d'apports extérieurs précis pour couvrir ses besoins quotidiens. Une carence nutritionnelle s'installe d'ordinaire de façon silencieuse et reste asymptomatique de longs mois. Sans une prise en charge médicale adéquate, ce déficit engendre des troubles neurologiques sévères et des anomalies hématologiques graves. Contrairement aux autres vitamines de son groupe, le foie stocke cette substance sur de nombreuses années. Elle garantit au passage la synthèse de l'ADN lors de chaque renouvellement cellulaire. Son parcours dans l'organisme requiert une digestion optimale. En effet, l'absorption intestinale exige une synergie parfaite entre les sucs gastriques de l'estomac, les sécrétions du pancréas et la muqueuse de l'intestin grêle. Toute altération de cette délicate mécanique digestive provoque une chute des

réserves corporelles. Face à la complexité de ce processus, les médecins soulignent l'importance d'une alimentation équilibrée pour préserver ce capital vital.

LE RÔLE NEUROLOGIQUE ET CELLULAIRE DE LA VITAMINE B12

La vitamine B12 orchestre la protection intégrale de notre architecture neuronale avec une grande précision. En effet, ce nutriment participe de façon directe à la fabrication et à la consolidation de la gaine de myéline. Cette enveloppe protectrice indispensable entoure les nerfs corporels et garantit une transmission fulgurante des signaux électriques vers le cerveau. Une couverture adéquate des besoins nutritionnels bloque l'apparition de divers troubles neurologiques, comme les pertes d'équilibre inexplicables ou les baisses cognitives prématurées. De plus, la cobalamine régule la synthèse de l'ADN au cœur même de nos noyaux cel-

lulaires. Ce processus biochimique favorise un renouvellement tissulaire sain à travers tout le corps et prévient les erreurs de réplication cellulaire. En complément de sa puissante action cérébrale, cette substance joue un rôle déterminant dans la production de globules rouges matures et fonctionnels au sein de la moelle osseuse. Sans cet élément, ces cellules sanguines vitales se déforment, deviennent excessives en volume et perdent leur capacité à transporter l'oxygène vers les organes. D'un autre côté, le corps humain utilise cette molécule pour propulser son métabolisme énergétique de base.

Elle transforme avec efficacité les glucides complexes, les acides gras et les protéines issus de nos assiettes en carburant direct pour nos cellules musculaires. C'est pour cette raison qu'un taux sanguin optimal procure une sensation de vitalité pérenne et éloigne la fatigue chronique.

RECONNAÎTRE LES SIGNAUX DE L'ANÉMIE PERNICIEUSE

Le corps humain envoie des messages d'alerte très précis lorsque ses réserves cellulaires s'épuisent. Le tableau clinique se développe de manière très graduelle. Ce délai de latence rend le diagnostic initial difficile à formuler pour les soignants. Les tout premiers indices se manifestent par une fatigue chronique invalidante et une diminution drastique du tonus musculaire global.

Le patient atteint ressent une faiblesse profonde et persistante dès le matin au réveil. Par la suite, l'oxygénation insuffisante des tissus corporels engendre une pâleur anormale du teint et déclenche des palpitations cardiaques au moindre effort physique quotidien. Ces perturbations cellulaires caractérisent une pathologie sanguine bien connue de la communauté scientifique sous le nom d'anémie mégalo-blastique. Au-delà des manifestations physiques, l'effondrement des taux sanguins attaque de plein fouet le système nerveux central et périphérique.

De surcroît, la prise au long cours de certains traitements pharmacologiques, tels que les antiacides ou les médicaments contre le diabète, bloque les mécanismes biochimiques d'absorption. L'identification claire de ces facteurs de risque oriente le médecin vers le diagnostic juste et aide le patient à comprendre l'origine de son affaiblissement métabolique.

Ania N

VACCINATION CONTRE LA POLIO

Le ministère de la Santé lance un appel pressant aux parents



Le ministère de la Santé a renouvelé son appel à la poursuite de la vaccination routinière des enfants, estimant qu'elle demeure essentielle pour consolider les résultats obtenus lors de la récente campagne nationale contre la poliomyélite. Dans un communiqué publié samedi, l'institution insiste sur la nécessité de maintenir une forte mobilisation afin de préserver les acquis sanitaires. La campagne nationale de vaccination contre la poliomyélite a enregistré des taux de couverture élevés à travers les différentes phases. Selon les chiffres communiqués, la première phase a atteint 95 %, la deuxième 96 % et la troisième 94 %.

DES RÉSULTATS JUGÉS « REMARQUABLES »

Pour les autorités sanitaires, ces résultats traduisent l'engagement soutenu des professionnels de la santé ainsi que la forte implication des familles. Cette mobilisation a permis de renforcer la protection des enfants contre la polio, une maladie virale grave pouvant entraîner des paralysies irréversibles.

Au-delà de cette campagne spécifique, le ministère rappelle que la vaccination régulière reste un pilier fondamental de la politique de santé publique. Elle assure une protection continue contre plusieurs maladies évitables, notamment la rougeole, la coqueluche, la diphtérie, le tétanos et l'hépatite virale B. Les autorités soulignent que ces maladies, bien que maîtrisées depuis plusieurs années, peuvent réapparaître si la couverture vaccinale diminue. La vaccination systématique permet ainsi de renforcer l'immunité collective et de limiter la circulation des virus au sein de la population. Dans son communiqué, le Ministère de la Santé invite les parents à respecter scrupuleusement le calendrier national de vaccination. Il les encourage à vérifier que leurs enfants ont reçu toutes les doses prévues et à se rendre dans le centre de santé le plus proche en cas de doses manquantes. Le ministère rappelle que la protection de la santé des enfants est une responsabilité partagée. Elle repose sur la collaboration entre les familles, les professionnels de santé et les pouvoirs publics. Les autorités sanitaires attirent également l'attention sur la réapparition de certaines maladies dans plusieurs régions du monde. Dans ce contexte, maintenir un niveau élevé de vaccination est considéré comme la meilleure garantie pour éviter toute résurgence au niveau national.

En réaffirmant son engagement en faveur de la vaccination routinière, le ministère de la Santé met l'accent sur la nécessité d'une mobilisation continue. L'objectif affiché reste de garantir aux enfants un avenir sain et durable, en consolidant les acquis et en prévenant tout recul sanitaire.

Ania.N

RAMADHAN

Comment éviter les troubles digestifs pendant le jeûne ?

Le Ramadhan, moment de spiritualité et de partage, peut aussi apporter son lot de désagréments digestifs. Les longues heures de jeûne suivies d'une rupture rapide du jeûne peuvent causer des troubles comme les brûlures d'estomac.

En effet, pendant le mois sacré du Ramadhan, le jeûne modifie notre rythme alimentaire habituel, ce qui peut entraîner divers troubles digestifs. Voici quelques raisons pour lesquelles ces désagréments se produisent fréquemment :

1. Changements brusques dans les habitudes alimentaires : Durant le Ramadhan, les repas sont souvent concentrés en deux moments principaux : le Suhoor et l'Iftar. Ce changement soudain dans le rythme alimentaire peut perturber la digestion, surtout si les repas sont copieux ou riches en graisses.

2. Consommation excessive de certains aliments : Les aliments frits, épicés et sucrés sont souvent privilégiés lors des repas du Ramadan, ce qui peut surcharger le système digestif. Une consommation excessive de ces aliments peut entraîner des brûlures d'estomac et des reflux acides.

3. Déshydratation : L'absence de consommation d'eau pendant la journée peut conduire à la déshydratation, aggravant les problèmes digestifs. L'eau joue un rôle crucial dans le processus de digestion et l'absence d'une hydratation adéquate peut



entraîner la constipation.

4. Stress et manque de sommeil : Le stress lié à l'organisation des repas et le manque de sommeil dû aux horaires de prière et de repas peuvent également affecter la digestion. Un corps fatigué et stressé digère moins bien les aliments.

5. Manger rapidement : Après une longue journée de jeûne, la tentation de manger rapidement est grande. Cependant, manger trop vite peut provoquer des ballonnements et des douleurs abdominales. Il est important de mâcher lentement pour faciliter le travail de l'estomac.

Conseils pratiques pour les éviter :

• **Adopter une alimentation équilibrée :** Pour prévenir les maux de ventre, il est essentiel de consommer des repas équilibrés. Privilégiez les aliments riches en fibres, comme les fruits, les légumes, et les céréales complètes. Ces aliments facilitent la digestion et préviennent la constipation. Évitez les plats trop gras ou épicés qui peuvent irriter l'estomac.

• **S'hydrater suffisamment :** L'hydratation joue un rôle crucial dans la digestion. Buvez beaucoup d'eau entre l'Iftar et le Suhoor pour maintenir un bon équilibre hydrique. Les tisanes et les jus naturels peuvent aussi être bénéfiques.

• **Manger lentement et modérément :** Prenez le temps de bien mastiquer vos aliments. Manger trop vite peut entraîner des ballonnements et des indigestions. Essayez de fractionner vos repas en petites portions pour éviter de surcharger votre estomac.

• **Éviter les aliments difficiles à digérer :** Certains aliments sont connus pour être plus difficiles à digérer. Limitez la consommation de légumineuses, de chou-fleur, et de boissons gazeuses qui peuvent provoquer des gaz et des ballonnements.

• **Prendre soin de son sommeil :** Un bon sommeil contribue à une meilleure digestion. Essayez de dormir suffisamment et de vous reposer entre les prières nocturnes pour ne pas perturber votre système digestif.

L.ZEGGANE

S
T
R
O
P
S

IL NE CACHE PLUS SES AMBITIONS

La présidence de la FAF dans le viseur de Slimani

Les déclarations récentes du buteur historique de la sélection nationale, Islam Slimani, ont suscité un vif intérêt dans le paysage sportif national.

L'attaquant algérien, connu pour son franc-parler et son engagement constant envers le football de son pays, a laissé entrevoir une ambition nouvelle : celle de s'impliquer activement dans la gestion et le développement du football algérien, allant même jusqu'à évoquer la possibilité de briguer un jour la présidence de la Fédération algérienne de football (FAF).

« Je peux faire beaucoup de choses pour les jeunes et pourquoi pas devenir un jour président de la FAF », a-t-il affirmé.

« Avec mon expérience et tout ce que j'ai vécu dans ma carrière, je peux apporter beaucoup à mon pays, car nous avons énormément de potentiel. »

Ces propos traduisent une réflexion mûrie par des années passées au plus haut niveau. De ses débuts en Algérie à ses expériences en Europe, notamment au Portugal, en Angleterre et en France, Slimani a accumulé une riche expérience sportive et humaine. Meilleur buteur historique de la sélection algérienne pendant plusieurs années, acteur majeur des campagnes internationales des Verts, il a vécu de l'intérieur les succès, les crises, les transitions techniques et administratives.

UNE AMBITION AU SERVICE DE LA JEUNESSE

L'un des axes majeurs de son intervention concerne la jeunesse. Slimani insiste sur la nécessité d'encadrer, former et accompagner les jeunes

talents. L'Algérie regorge de potentiels inexploités, mais les structures de formation, la gouvernance et la planification stratégique ont souvent été pointées du doigt.

Son discours met en avant plusieurs idées implicites : modernisation des centres de formation, meilleure détection des talents à travers le territoire, accompagnement éducatif et psychologique des jeunes joueurs, et professionnalisation accrue de la gestion des clubs.

Dans un contexte où de nombreux jeunes footballeurs rêvent d'une carrière professionnelle sans toujours bénéficier d'un cadre structuré, la voix d'un joueur ayant connu les réalités du très haut niveau peut peser.

L'EXPÉRIENCE DU TERRAIN À LA GOUVERNANCE

Le passage du terrain aux responsabilités institutionnelles n'est pas inédit dans le monde du football. De nombreux anciens joueurs ont choisi la voie de la gestion, estimant que leur connaissance du vestiaire, de la pression médiatique et des exigences de la compétition internationale constitue un atout.

Slimani semble s'inscrire dans cette logique. Son argument central repose sur l'expérience : « ce que j'ai vécu dans ma vie footballistique ». Il évoque implicitement : Les exigences du professionnalisme européen, les standards organisationnels des grands clubs, l'importance de la stabilité administrative, et la nécessité



d'un projet sportif clair et durable. Son ambition, bien que formulée avec prudence (« pourquoi pas un jour »), marque une projection vers l'avenir plutôt qu'une annonce immédiate.

UN MESSAGE D'ESPOIR ET DE CONFIANCE

Au-delà de l'ambition personnelle, son discours se veut porteur d'optimisme. « Nous avons énormément de potentiel », insiste-t-il. Cette phrase résonne comme un constat mais aussi comme un appel à la mobilisation.

Le football algérien dispose : D'un vivier de talents locaux et issus de la diaspora, d'un public passionné et engagé, d'infrastructures en développement, et d'une histoire riche marquée par des succès continents.

Toutefois, la transformation de ce potentiel en réussite durable nécessite vision, rigueur et cohérence straté-

gique.

Si l'idée de voir Islam Slimani à la tête de la Fédération peut sembler lointaine, elle symbolise une génération de joueurs qui ne souhaitent plus être de simples acteurs passifs après leur retraite sportive. Elle traduit une volonté de transmission, de réforme et d'implication civique.

Reste à savoir si cette ambition se concrétisera un jour. Mais une chose est certaine : ces déclarations ouvrent le débat sur l'avenir de la gouvernance du football algérien et sur le rôle que peuvent y jouer ses anciens internationaux.

Dans un pays où le football dépasse largement le cadre sportif pour devenir un phénomène social et identitaire, les paroles de Slimani ne sont pas anodines. Elles posent une question essentielle : l'avenir du football algérien passera-t-il par ceux qui l'ont défendu sur le terrain ?

Hakim. S.

ÉLIMINÉ AVEC DORTMUND DE LA LDC

Sale soirée européenne pour Bensebaïni

Le match de Ligue des Champions opposant le club allemand à l'Atalanta Bergame restera dans les mémoires, malheureusement pour de mauvaises raisons, en grande partie à cause de la performance catastrophique de Rami Bensebaïni. Le joueur a livré une prestation extrêmement décevante, affectant de manière décisive le déroulement du match et contribuant directement à l'élimination de son équipe.

Dès le début de la rencontre, Bensebaïni a montré des signes de fragilité, manquant de précision dans ses interventions défensives et offensives. Son implication dans les erreurs critiques du match a été flagrante. Notamment, il a été directement responsable de deux buts encaissés par son équipe, compromettant ainsi gravement les chances de qualification. Mais ce n'est pas tout : sa faute dans la surface de réparation a entraîné un penalty, transformé par l'Atalanta Bergame, scellant le quatrième but pour les Italiens.

UNE SANCTION DISCIPLINAIRE FINALE

Le point culminant de cette performance négative est survenu dans les dernières minutes du match, lorsque Bensebaïni a été expulsé. Ce carton rouge a non seule-



ment affecté l'issue immédiate de la rencontre, mais il a également privé l'équipe allemande d'un joueur clé pour les instants décisifs, réduisant à néant tout espoir de revenir dans le match retour.

Au final, malgré tous les efforts de l'équipe allemande sur l'ensemble des deux rencontres (aller et retour), le score cumulé de 4-3 a scellé l'élimination. L'ap-

port négatif de Bensebaïni a été un facteur déterminant : les deux buts encaissés, le penalty concédé et l'expulsion ont largement contribué à ce résultat défavorable. L'élimination laisse l'équipe et ses supporters avec un sentiment d'inachevé, amplifié par le fait que les erreurs d'un seul joueur aient pu avoir un impact aussi décisif.

H. S.

ON PARLE DE SAÏFI À LA TÊTE DE SA BARRE TECHNIQUE

La sélection olympique à l'aube d'un nouveau cycle

La sélection nationale algérienne des moins de 23 ans s'engage dans une nouvelle phase de son histoire. La Fédération algérienne de football a porté son choix sur l'ancien international Rafik Saïfi au poste de sélectionneur des U23, à l'issue d'un accord conclu avec son président, Walid Sadi. La décision sera formellement entérinée dans les prochaines heures, croit-on savoir de source proche des locataires de l'auguste maison de Dely-Brahim.



un groupe compétitif et cohérent. L'objectif est clairement affiché : réaliser un parcours ambitieux lors de la Coupe d'Afrique des nations U23 et décrocher l'une des deux places qualificatives pour les Jeux olympiques d'été de 2028, prévus à Los Angeles.

UN CONTEXTE PLUS EXIGEANT

La tâche s'annonce particulièrement ardue à la suite de la décision de la FIFA de réduire le nombre de sélections participantes au tournoi olympique de football, passé de 16 à 12 équipes. Cette réforme a entraîné une diminution du quota africain, désormais limité à deux places au lieu de trois et demie.

Désormais, seule une qualification en finale de la CAN U23 permettra d'obtenir un billet direct pour les Jeux. La marge d'erreur se réduit considérablement, imposant une préparation minutieuse et une constance irréprochable tout au long des éliminatoires et de la phase finale.

UN PASSÉ OLYMPIQUE À RAVIVER

L'Algérie a déjà goûté à l'expérience olympique à deux reprises. La première participation remonte

aux Jeux olympiques d'été de 1980, sous la conduite du sélectionneur Khalef Mihoubi. La seconde s'est concrétisée lors des Jeux olympiques d'été de 2016, avec à la tête de l'équipe le technicien suisse Pierre-André Schürmann. Ces deux participations demeurent des références dans l'histoire du football algérien. Aujourd'hui, près d'une décennie après la dernière apparition olympique, l'ambition est de renouer avec cette tradition et d'inscrire une nouvelle génération dans cette continuité.

ENTRE AMBITION ET RESPONSABILITÉ

Le succès de ce nouveau projet dépendra de plusieurs facteurs essentiels : la stabilité technique, la coordination avec les clubs formateurs, l'identification précoce des talents et la mise en place d'un programme de préparation compétitif et structuré.

Rafik Saïfi aura la responsabilité de transformer cette ambition en résultats concrets. Dans un contexte plus sélectif que jamais, l'équipe olympique algérienne s'avance avec détermination vers un défi de taille : retrouver la scène olympique et porter haut les couleurs nationales.

Hakim S.

USM KHENCHELA

Lancement du projet de couverture des gradins du stade Hamam-Amar

Les travaux du projet de couverture des gradins du stade Hamam-Amar de Khenchela ont été lancés la semaine en cours, a indiqué jeudi le directeur de la jeunesse et des sports (DJS), El Yazid Zouaoui. Le même responsable a précisé que dans le cadre de la requalification de ce stade qui accueille les matches de l'USM Khenchela, évoluant dans la ligue professionnelle 1 de football, une opération a été lancée pour la couverture de ses gradins pour une enveloppe financière de 76 millions DA avec des délais contractuels de trois mois pour sa réception " avant fin juin 2026 ". Le stade Hamam-Amar a connu en 2024 la pose du gazon synthétique sur son terrain ainsi que des sièges sur ses gradins pour une enveloppe financière totale de 45 millions DA, a rappelé le DJS.

LIGUE 2 AMATEUR

La 22e journée étalée sur trois jours

La 22e journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football débutera le vendredi 6 mars et s'étalera jusqu'au lundi 9 mars, a indiqué la Ligue nationale du football amateur (LNFA). Selon le programme de l'instance, publié ce jeudi, cette 22e journée débutera, vendredi 6 mars (15h00), avec sept (7) rencontres du groupe Centre-Est et une seule rencontre de la poule Centre-Ouest, opposant le WA Mostaganem à l'ESM Koléa. Le 22e journée du groupe Centre-Ouest se poursuivra samedi 7 mars avec six matchs au programme, dont le derby algérois opposant l'USM El Harrach au NA Hussein-Dey. L'épilogue de cette 22e journée se jouera lundi 9 mars avec deux rencontres au programme : HB Chelghoum Laid - CA Batna (Gr.Centre-Est) et MC Saïda - WA Tlemcen (Gr. Centre-Ouest).

AL-ITTIHAD TRIPOLI

L'entraîneur tunisien Khaled Ben Yahia remercié

Le club libyen d'Al-Ittihad Tripoli a officiellement annoncé, dans un communiqué publié jeudi, la résiliation à l'amiable du contrat le liant à l'entraîneur tunisien Khaled Ben Yahia. Cette séparation intervient alors que le club occupe la première place du groupe B à l'issue de la neuvième journée de la première phase du championnat libyen de division 1. Al-Ittihad Tripoli totalise 25 points issus de huit victoires et d'un match nul, et devance de six longueurs Olympic Azzaweya, deuxième au classement. Le technicien tunisien, qui compte de nombreuses expériences sur les bancs notamment en Tunisie et en Algérie, s'était engagé avec le club libyen au début de la saison en cours.

SUR LES TRACES DE LA GYMNASTE KAYLIA NEMOUR

La judokate Lina Djeriou Maria choisit de représenter l'Algérie

Le judo algérien s'apprête à accueillir un renfort de choix avec l'arrivée de Lina Djeriou Maria, jeune judokate de 21 ans, qui a décidé de changer sa nationalité sportive pour représenter l'Algérie au lieu de l'Allemagne. Cette décision marque une étape importante pour la carrière des rangs du judo algérien dans les compétitions internationales.

Selon les règlements de la Fédération Internationale de Judo, un judoka souhaitant changer de nationalité sportive doit normalement attendre trois années complètes après sa dernière représentation de son pays d'origine avant de pouvoir concourir sous les couleurs d'un nouveau pays. Cependant, Lina Djeriou Maria bénéficiera d'une dérogation exceptionnelle.

En effet, la Fédération Allemande de Judo a donné son accord officiel, ce qui la dispense de l'application de la règle

des trois ans. La seule étape restante est désormais l'approbation finale de la Fédération Internationale de Judo, qui permettra à l'athlète de finaliser les démarches pour représenter officiellement l'Algérie sur la scène internationale.

UN PARCOURS DÉJÀ INTERNATIONAL

Lina Djeriou Maria n'est pas une inconnue dans le monde du judo. Évoluant dans la catégorie des moins de 52 kg, elle a déjà représenté l'Allemagne dans plusieurs compétitions



prestigieuses, notamment : Les championnats du monde par catégories d'âge, les championnats européens juniors, les coupes d'Europe seniors et jeunes.

Cette expérience internationale lui apporte un niveau de compétitivité élevé, et son intégration dans l'équipe algérienne pourrait considérablement améliorer les performances de la sélection dans les tournois continentaux et mondiaux.

Le choix de Grio Lina Maria de représenter l'Algérie s'inscrit dans une stratégie visant à renforcer la présence du pays sur la

scène internationale. Sa jeunesse, combinée à son expérience acquise au plus haut niveau européen et mondial, offre un potentiel important pour les prochaines compétitions, y compris les championnats d'Afrique et les tournois internationaux majeurs.

En attendant l'approbation définitive de la Fédération Internationale de Judo, l'Algérie peut se réjouir de cette perspective, qui promet d'apporter un souffle nouveau et des ambitions accrues à son équipe nationale féminine de judo.

H. S.

MANCHESTER UNITED

Amorim, un fiasco à 44 M€ !

Le 5 janvier dernier, Manchester United a décidé de dire stop avec l'entraîneur Ruben Amorim. Et selon les informations du média Sky Sports ce vendredi, l'échec avec le technicien portugais a coûté 44 millions d'euros aux Red Devils ! En effet, en novembre 2024, les dirigeants mancunien avaient déboursé 10,5 millions d'euros pour recruter le Lusitanien en provenance du Sporting Portugal tout en virant Erik ten Hag contre un chèque estimé à 15,5 millions d'euros. Et dans un document déposé jeudi à la Bourse de New York, MU a fait savoir qu'une provision de 18 millions d'euros avait été prévue pour les indemnités de départ d'Amorim et de son staff. Il s'agit du "pire" scénario pour Manchester, le montant à payer pourrait baisser selon l'évolution de la situation avec le coach de 41 ans, convoité notamment par Vasco da Gama. Une catastrophe industrielle.

ATLETICO MADRID

Griezmann se rapproche d'Orlando



Le clap de fin se confirme pour l'attaquant Antoine Griezmann (34 ans, 21 apparitions et 6 buts en Liga cette saison) à l'Atletico Madrid. Courtisé par Orlando City dans le cadre d'un transfert immédiat, le Français se rapproche bel et bien d'un départ des Colchoneros. "Tout est quasiment bouclé", a même assuré une source auprès du quotidien L'Equipe ce vendredi. Même si les Rojiblancos avaient l'espoir de conserver l'ex-joueur du FC Barcelone, sous contrat jusqu'en juin 2027, jusqu'au terme de la saison, le Tricolore a obtenu, grâce à ses efforts pour soulager les finances du club lors de sa précédente prolongation, la garantie de pouvoir quitter librement l'Atletico en étant le seul décideur du timing. Et si les Madrilènes refusent d'honorer cet accord oral ? Griezmann s'est aussi protégé contractuellement en fixant un "montant dérisoire" pour sa clause libératoire. Prêt à payer cette somme, Orlando s'est quasiment entendu avec le Tricolore sur son futur bail et doit seulement régler des derniers détails pour valider cette opération.

Malgré son envie de répondre favorablement à cette opportunité, Griezmann se donne encore une période de réflexion. Sans surprise, il a des doutes sur le timing de ce départ et ne veut pas donner l'impression d'abandonner l'équipe alors que des titres, en Coupe du Roi et en Ligue des Champions, sont toujours possibles cette saison. Pour autant, il existe aussi des discussions pour préparer les éventuels adieux de Griezmann le 7 mars prochain à l'occasion du match de Liga entre l'Atletico et la Real Sociedad, son club formateur. Le moment parfait pour partir sur une bonne note ?

LIGUE 1 MOBILIS (21e JOURNÉE)

Le MCA et le CSC accrochés

Le MC Alger, leader du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, et son dauphin, le CS Constantine, ont été tenus en échec jeudi soir à domicile respectivement face à la JS Kabylie et au CR Belouizdad, sur le même score (0-0), en ouverture de la 21e journée du championnat, devant se poursuivre vendredi. Au stade Ali Ammar dit Ali la Pointe de Douera, bouillonnant, le MCA a largement dominé la première période face à la JSK, imposant son rythme et se procurant plusieurs occasions franches. Les Vert et Rouge ont monopolisé le ballon et multiplié les offensives, mais les atta-

quants mouloudéens ont manqué de lucidité dans le dernier geste face au portier kabyle Gaya Merbah. De son côté, la formation de la ville des Genêts ne s'est montrée dangereuse qu'à une seule reprise durant ces 45 premières minutes : un coup franc direct de Boudebouz (42e), passé tout près du poteau droit du gardien Alexis Guendouz. En seconde période, le Doyen a poursuivi sa domination, s'offrant une multitude d'occasions, mais c'était sans compter sur le talent de Merbah, auteur de plusieurs arrêts. La défense des "Canaris" a bien résisté face aux assauts des joueurs de Rhulani Mokwena jus-

qu'au sifflet final de l'arbitre Lahlou Benbrahim. La JSK repart avec un point précieux qui lui permet de monter à la 9e place avec 25 points, à égalité avec l'USM Khenchela. En revanche, le club algérois, qui aligne un troisième match sans victoire, toutes compétitions confondues, rate l'occasion de creuser l'écart en tête (1e, 37 pts), à une longueur du CSC (2e, 36 pts), tenu en échec devant son public face à une équipe du CRB qui aurait pu prétendre à la victoire. Au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine, la première période a été globalement équilibrée, avec deux formations déterminées à

prendre l'ascendant. Le CRB s'est procuré plusieurs occasions franches, mais ses attaquants ont manqué de lucidité devant les buts, face à l'excellent gardien des "Sanafir", Zakaria Bouhailfaya. Au retour des vestiaires, les deux formations se sont créées des opportunités, sans toutefois parvenir à faire la différence. Un match nul logique entre deux équipes qui auront encore leur mot à dire lors des prochaines journées. Le Chabab, qui compte quatre matchs en moins, à l'instar du MCA et de la JSK, se hisse provisoirement à la 7e position, en compagnie du MB Rouissat, avec 26 points chacun.

CAN FÉMININE 2026 (PRÉPARATION)

La sélection algérienne à pied d'œuvre au Caire

La sélection nationale féminine de football a rallié le Caire jeudi soir, en prévision de sa double confrontation amicale face à son homologue égyptienne, programmée les 28 février et 2 mars prochains, dans le cadre de la préparation des deux équipes en prévision de la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2026 (17 mars - 3 avril). A leur arrivée dans la capitale égyptienne, les coéquipières de Chloé Yamina N'Gazi ont effectué, en soirée, une première séance d'entraînement au Centre

des équipes nationales de la fédération égyptienne. Conduite par le sélectionneur national, Farid Benstiti, cette séance a été consacrée à des exercices de récupération, suivis d'un travail technico-tactique, précise un communiqué de l'instance fédérale publié sur son site officiel. Le programme de ce vendredi, prévoit une ultime séance d'entraînement à 16h30, avant la première rencontre amicale. A leur retour au pays, les vingt-huit joueuses convoquées par le sélectionneur

national Benstiti regagneront directement le CTN de Sidi-Moussa, pour les trois derniers jours de préparation, soit jusque au 7 mars. La sélection nationale entamera sa phase finale de Coupe d'Afrique le 17 mars prochain, face à son homologue sénégalaise dans le cadre de la première journée du Groupe (A). La sélection nationale avait validé son billet pour cette CAN-2026 après sa victoire en aller et retour face au Cameroun (2-1) à Oran et (1-0) à Douala en octobre der-

nier. Les Algériennes avaient atteint le deuxième et dernier tour qualificatif, en dominant en février 2025 le Soudan du Sud, dans les deux manches : 5-0 (aller) et 3-0 (retour). L'équipe algérienne prendra part pour la 7e fois de son histoire à la phase finale de la CAN, et la deuxième fois de rang, après celle de 2024, qui a vu les joueuses du coach national, Farid Benstiti, réaliser une performance historique, en atteignant les quarts de finale, avant de s'incliner devant le Ghana (0-0, aux t.a.b : 2-4).

Les 16 équipes qualifiées à la CAN 2026 ont été réparties en quatre groupes de quatre équipes (Groupes A, B, C et D). A l'issue de la phase de groupes, les deux premières équipes de chaque groupe se qualifieront pour la phase à élimination directe, comprenant : les quarts de finale, les demi-finales, le match de classement pour la troisième place, la finale, ainsi que les barrages qualificatifs pour la Coupe du Monde Féminine de la FIFA Brésil 2027.

RAMADAN ET TÉLÉTRAVAIL

Les outils numériques au service d'une organisation plus efficace

À l'occasion du mois sacré de Ramadan, les employés en télétravail sont confrontés à un double défi : concilier les exigences spirituelles du jeûne et de la prière avec les obligations professionnelles.

L'enjeu n'est plus seulement de « tenir le coup » au travail, mais d'adopter un modèle de productivité intelligente, fondé sur l'exploitation des périodes de forte concentration et la réduction de la fatigue physique.

Dans ce contexte, plusieurs applications stratégiques s'imposent comme des alliées précieuses pour assurer une organisation fluide et professionnelle du travail. La première est Notion, souvent qualifiée de « cerveau numérique » pour la gestion des connaissances. Cet outil permet de limiter la dispersion causée par la multiplication des fichiers et des supports. Durant le Ramadan, période où l'attention peut être plus fragile, Notion sert de référence unique pour centraliser tâches, notes et objectifs. Il est ainsi possible de créer un tableau de bord spécifique au mois sacré, combinant les missions professionnelles avec des objectifs personnels tels que la lecture du Coran ou le suivi des habitudes quotidiennes, ce qui réduit considérablement la charge mentale liée à la mémorisation. Vient ensuite Forest, une application dédiée à l'amélioration de la concentration. En période de jeûne, la productivité repose davantage sur la qualité que sur la quantité de travail. Forest utilise le principe de la « gamification » pour encourager l'utilisateur à se détourner de son téléphone et à se consacrer à une seule tâche. Une plante virtuelle pousse tant que l'utilisateur reste concentré, mais se fane s'il quitte l'application. Ce mécanisme aide particulièrement à accomplir les tâches



complexes dans les heures qui suivent le repas de l'aube, moment où les capacités mentales sont souvent à leur maximum. Pour réduire la fatigue liée aux réunions, Loom constitue une alternative efficace. Les longues visioconférences peuvent être éprouvantes pour un employé à jeun. Cette application permet d'enregistrer de courtes vidéos de son écran accompagnées d'un commentaire audio et de les partager avec l'équipe. Au lieu d'une réunion de trente minutes, un message vidéo de trois minutes suffit pour expliquer les mises à jour, ce qui préserve l'énergie des collaborateurs et leur offre la possibilité de consulter les informations au moment le plus adapté à leur niveau de forme. Par ailleurs, l'organisation du travail autour des temps de prière est un principe central pour un mois de Ramadan équilibré. Des applications telles que Muslim Pro ou MyWaqf fournissent des horaires précis et des rappels qui facilitent la planification des tâches en fonction des intervalles entre les prières. Cette approche permet, par

exemple, de programmer les activités majeures entre l'aube et midi, et de réserver les tâches plus routinières aux heures précédant l'iftar. Enfin, la gestion du sommeil reste un enjeu crucial. La modification des horaires nocturnes est l'une des principales causes de fatigue durant le Ramadan. L'application Sleep Cycle analyse les cycles de sommeil et déclenche le réveil lors des phases les plus légères, afin de réduire la sensation de lourdeur au lever. Elle aide ainsi à tirer le meilleur parti des courtes périodes de repos entre les prières nocturnes, le repas de l'aube ou la sieste diurne, et à rester alerte pendant les heures de travail. En somme, le télétravail pendant le Ramadan impose une adaptation des méthodes et des outils. En s'appuyant sur des applications pensées pour la concentration, l'organisation et le respect des rythmes biologiques et spirituels, les employés peuvent transformer cette période en un modèle de productivité raisonnée, où performance professionnelle et discipline personnelle avancent de concert.

NUMÉRISATION DE L'UNIVERSITÉ

73 plateformes désormais intégrées au système du ministère

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a présidé ce mardi à Alger la cérémonie de lancement de quatre nouvelles plateformes numériques, portant ainsi à 73 le nombre total de plateformes du secteur, toutes intégrées au système numérique du ministère.

Dans son allocution, le ministre a précisé que le secteur de l'enseignement supérieur s'est renforcé grâce à ces nouvelles plateformes, fruit des efforts et des compétences des différentes institutions relevant du secteur, notamment les centres de données et les laboratoires de recherche. Il a souligné que cette avancée traduit le niveau élevé de numérisation

atteint par le secteur dans ses activités académiques, scientifiques et de gouvernance, ainsi que dans les services destinés à la communauté universitaire. M. Baddari a indiqué que cette transformation numérique constitue un pilier fondamental pour la transition vers une université de quatrième génération, ouverte sur son environnement économique et social, productive et créatrice de valeur. Il a également affirmé que cette orientation permettra aux étudiants et aux chercheurs de transformer leurs idées en projets et en entreprises économiques émergentes ayant un impact économique et social. Cette dynamique s'inscrit, selon le ministre, dans le cadre de la vision de développement du

président de la République, Abdelmadjid Tebboune, relative à la stratégie de « l'Algérie nouvelle, victorieuse et émergente » pour la période 2024-2029. Les plateformes lancées concernent notamment le « registre numérique des filiales économiques », destiné à numériser et moderniser la gestion des filiales universitaires, à valoriser les résultats de la recherche scientifique et à les transformer en projets à valeur ajoutée. Une autre plateforme, dédiée au « Réseau algérien de l'entrepreneuriat », vise à renforcer l'écosystème de l'innovation et à consolider les bases de l'économie du savoir, tout en accompagnant les étudiants et les chercheurs dans la concrétisation de leurs idées et travaux scientifiques en projets éco-

nomiques viables. À cette occasion, le ministère a également lancé la « plateforme numérique de consultations à distance », destinée à promouvoir la santé mentale en milieu universitaire et à accompagner la transformation numérique par des services de conseil en ligne. Enfin, une « plateforme numérique de réservation des repas », intégrée à l'application étudiante, a été mise en service afin d'améliorer les prestations offertes aux étudiants. Par cette initiative, le secteur de l'enseignement supérieur confirme sa volonté de s'inscrire pleinement dans la modernisation numérique et de jouer un rôle moteur dans la transition vers une économie fondée sur le savoir, l'innovation et l'entrepreneuriat.

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET LA PERSUASION PERSONNALISÉE Une menace silencieuse pour la liberté de pensée

L'autorité technologique ne se limite plus à des outils que l'on utilise : elle influence désormais nos manières de penser. À mesure que les systèmes intelligents s'imposent dans la vie quotidienne, la technologie ne se contente plus de fournir de l'information, elle façonne progressivement nos opinions et nos comportements. Nous livrons volontairement aux plateformes numériques une grande quantité de données personnelles, parfois plus que nous ne le ferions à nos proches. L'intelligence artificielle (IA) n'analyse plus seulement ces informations, elle les exploite pour reformuler ses messages en fonction de nos croyances, de nos faiblesses émotionnelles et de nos habitudes. Dans un monde numérique façonné sur mesure pour chaque individu, la liberté de pensée risque de s'éroder sans bruit.

L'AFFAIRE REDDIT : UNE MANIPULATION DÉGUISÉE EN RECHERCHE

Une expérience récente a mis en lumière ces dérives. Des utilisateurs d'un forum populaire sur Reddit ont découvert que leur communauté avait été infiltrée par des chercheurs de l'Université de Zurich. Plus d'un millier de commentaires générés par IA avaient été publiés sans que les participants en soient informés. Ces messages incluaient de fausses histoires personnelles afin de renforcer leur crédibilité. Selon une enquête publiée par The Atlantic, l'objectif était de tester la capacité des algorithmes à influencer les convictions humaines. Les réactions ont été vives : plusieurs universitaires ont dénoncé une violation grave de l'éthique scientifique, tandis que de nombreux internautes ont évoqué un sentiment de trahison.

LA MONTÉE DE LA PERSUASION PERSONNALISÉE

Cette expérience illustre ce que les spécialistes appellent la « persuasion personnalisée » : l'adaptation des messages à la psychologie de chaque individu. Il ne s'agit plus seulement de cibler des centres d'intérêt, mais d'exploiter les valeurs morales, les émotions et les biais cognitifs. Les chercheurs expliquent qu'un message devient plus convaincant lorsqu'il correspond aux repères éthiques de la personne ciblée. Ainsi, certains seront sensibles à des arguments fondés sur la justice, d'autres à ceux valorisant l'appartenance collective. Cette logique est déjà exploitée dans la publicité et la communication politique.

UNE TECHNOLOGIE DÉJÀ PERFORMANTE

Dès 2019, le projet Project Debater de IBM a montré qu'une IA pouvait rivaliser avec des humains dans l'art du débat. Aujourd'hui, des outils accessibles comme ChatGPT permettent à chacun de produire des messages persuasifs à grande échelle. Des études indiquent également que l'IA peut déduire des traits de personnalité à partir de simples publications sur Facebook. La professeure Sandra Matz, de la Columbia Business School, affirme que l'empreinte numérique permet de prédire de nombreux comportements individuels avec une précision inquiétante.

PROTÉGER L'ESPRIT À L'ÈRE DU CIBLAGE COGNITIF

Face à cette évolution, les spécialistes appellent à la vigilance. Chaque clic, chaque recherche et chaque visite en ligne laisse une trace exploitable. Des outils de protection numérique peuvent réduire cette exposition, mais la responsabilité ne peut reposer uniquement sur les utilisateurs. Les plateformes et les autorités sont invitées à instaurer des règles claires imposant la transparence sur les contenus personnalisés et leurs mécanismes de ciblage. Les recherches montrent que les individus résistent davantage à l'influence lorsqu'ils savent qu'ils sont ciblés. Si ces pratiques sont surtout documentées en Occident, elles commencent aussi à apparaître dans l'espace numérique arabe, notamment dans les domaines médiatique et politique. À mesure que l'IA gagne en puissance, l'urgence d'un débat éthique et juridique s'impose afin d'éviter que la personnalisation ne se transforme en outil de manipulation invisible.

IRAN-ÉTATS-UNIS

Des négociations sous tension à Genève

Les négociations qui se sont tenues, jeudi à Genève se sont déroulées dans un climat de forte méfiance, mais sans aller jusqu'à leur effondrement ou atteindre un point de rupture. Washington maintient une pression militaire et des exigences maximales, tandis que l'Iran privilégie un accord nucléaire progressif.

Malgré les divergences, les deux parties veulent éviter une confrontation ouverte et poursuivent le dialogue. Le nouveau round de discussions entre Américains et Iraniens à Genève s'est déroulé dans une atmosphère lourde, marquée par des positions rigides et parfois contradictoires. Les négociateurs ont prolongé les échanges jusqu'aux dernières heures, cherchant à éviter une rupture alors que Donald Trump a fixé un délai serré, début mars, pour arracher un accord. Entre espoir d'un compromis et crainte d'une confrontation militaire, ces pourparlers apparaissent comme une ultime tentative pour empêcher une crise majeure au Moyen-Orient. La journée a alterné discussions indirectes, rencontres bilatérales entre l'émissaire américain Steve Witkoff et le chef de la diplomatie iranienne Abbas Araghchi, puis échanges élargis avec le directeur de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Le passage à des contacts directs a illustré la profondeur des divergences. Washington a insisté sur la nécessité de concessions iraniennes, notamment concernant les missiles balistiques, tandis que Téhéran souhaitait limiter les discussions au



nucléaire et à la levée des sanctions.

VERS DE NOUVELLES NÉGOCIATIONS

L'Iran défend une approche progressive : un accord initial centré sur le nucléaire, accompagné d'un allègement concret des sanctions permettant le retour du pétrole iranien sur les marchés, la récupération d'avoir gelés et la réintégration dans le système financier international. Téhéran refuse toutefois le principe d'un « zéro enrichissement » et propose un enrichissement limité sous supervision internationale, ainsi qu'une réduction du niveau d'uranium déjà enrichi plutôt que son exportation.

Sur les missiles, la République islamique exclut toute inspection mais évoque une limitation de leur portée, présentés comme strictement défensifs. Face à cela, les États-Unis maintiennent des exigences élevées : arrêt de l'enrichis-

sement, transfert des stocks d'uranium hors du pays et inclusion du programme balistique dans l'accord global. Washington refuse également de préciser la levée des sanctions sans compromis élargi. En parallèle, la pression militaire reste forte, avec treize navires de guerre américains déployés dans la région, dont deux porte-avions, rappelant que l'option militaire demeure envisagée. Malgré ces tensions, les deux camps ont évoqué des « progrès significatifs ». Abbas Araghchi a qualifié les discussions des « plus intenses à ce jour », tandis qu'une nouvelle session pourrait se tenir rapidement après des réunions techniques prévues à Vienne. Derrière les lignes rouges affichées, chacun cherche un accord permettant d'éviter la guerre sans apparaître en position de faiblesse.

R. I.

POUR USAGE SANS ACCRÉDITATION DU LOGICIEL ESPION ISRAËLIEN PEGASUS

La Pologne inculpe deux anciens chefs du renseignement

Deux anciens chefs du renseignement polonais sont inculpés pour avoir autorisé l'usage du logiciel espion israélien Pegasus sans certification requise. L'enquête vise aussi un ancien ministre polonais de la Justice et d'anciens responsables du gouvernement conservateur, accusés d'avoir financé son acquisition via des fonds publics. La justice polonaise a franchi une nou-

velle étape dans le dossier Pegasus. Le parquet national a inculpé Piotr Pogonowski, ancien chef de l'Agence de sécurité intérieure (ABW), et Maciej Materka, ex-directeur du Service de contre-espionnage militaire (SKW). Ils sont accusés d'avoir autorisé l'utilisation du logiciel israélien « sans autorisation appropriée ». Selon les autorités judiciaires, Pegasus aurait été déployé « sans vérifier si ce

système répondait aux exigences de protection de l'information ». Le logiciel ne disposait pas des certifications nécessaires pour traiter des données potentiellement classifiées. Ces faits constituent un manquement aux obligations officielles et sont passibles de trois ans de prison. Les deux anciens responsables ont nié toute irrégularité et refusé de témoigner. Le système « ne disposait pas de l'accréditation de sécurité informatique requise » et aurait été utilisé « malgré la conscience du risque de compromission » d'informations « secrètes » ou « top secrètes ». Interrogés, les deux hommes ont rejeté les accusations.

Dans un message publié sur X, Maciej Materka a affirmé qu'il avait fourni aux services « les meilleurs outils possibles » pour remplir leurs missions. Il a assuré que toutes les opérations avaient été menées « exclusivement sur la base de décisions et d'autorisations judiciaires requises par la loi », affirmant avoir « servi la Pologne avec un dossier irréprochable » pendant 24 ans.

UNE ENQUÊTE QUI VISE L'ANCIEN POUVOIR
L'affaire touche également

des figures majeures de l'ancien gouvernement du parti Droit et Justice, formation conservatrice défendant une ligne souverainiste face aux institutions européennes. L'ex-ministre de la Justice Zbigniew Ziobro a reconnu avoir initié l'achat de Pegasus, affirmant qu'il avait servi à « poursuivre des criminels, et non des opposants politiques » et qualifiant cette décision de « bonne ». Ziobro fait face à des accusations d'abus de pouvoir, notamment pour avoir utilisé des fonds destinés aux victimes de crimes afin de financer l'acquisition du logiciel. Des procureurs accusent certains anciens responsables d'avoir redirigé des ressources du « Justice Fund » vers cet achat. L'enquête a été relancée après l'arrivée au pouvoir, fin 2023, d'une coalition dirigée par le Premier ministre Donald Tusk, favorable à un rapprochement accru avec Bruxelles. Le gouvernement actuel affirme que le précédent exécutif aurait utilisé Pegasus contre des opposants politiques, y compris des membres de l'actuelle majorité.

Les anciens responsables du PiS dénoncent une procédure à motivation politique.

R. I.

L'ESCALADE MILITAIRE FAIT CRAINDRE UN CONFLIT OUVERT

La Chine exhorte le Pakistan et l'Afghanistan à parvenir à un cessez-le-feu

La Chine est profondément préoccupée par l'escalade du conflit entre le Pakistan et l'Afghanistan et exhorte les deux parties à parvenir à un cessez-le-feu dès que possible, a déclaré hier, le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Mao Ning. Lors d'un point de presse qu'il a tenu hier, après les affrontements éclatés la veille, jeudi le long de la frontière entre l'Afghanistan et le Pakistan, Mao a indiqué que « la Chine suit de près l'évolution de la situation » avant d'ajouter que « le Pakistan et l'Afghanistan sont des voisins indissociables, et tous deux sont également des pays voisins de la Chine », a déclaré Mao. Exprimant sa profonde tristesse face aux pertes humaines causées par le conflit, Mao a déclaré que cette nouvelle vague de combats était plus intense que les précédentes et que toute prolongation ou escalade infligerait encore plus de dommages et de pertes aux deux camps. Soulignant que la Chine soutient la lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes, elle a appelé les deux parties à rester calmes et à faire preuve de retenue, et à régler leurs différends de manière appropriée par le dialogue et la négociation. La Chine appelle les deux parties à parvenir à un cessez-le-feu le plus rapidement possible afin d'éviter d'immenses souffrances aux populations, ce qui sert les intérêts fondamentaux des deux pays et de leurs peuples, et contribue également au maintien de la paix et de la stabilité régionales, a-t-elle ajouté. Mao a déclaré que la Chine jouait un rôle de médiateur dans le conflit pakistano-afghan par le biais de ses propres canaux et qu'elle était prête à continuer de jouer un rôle constructif dans la désescalade des tensions et l'amélioration des relations entre ces deux pays. Mao a également déclaré que le ministère chinois des Affaires étrangères et les ambassades chinoises au Pakistan et en Afghanistan travaillaient activement sur cette question, ajoutant que la Chine avait exhorté les deux pays à garantir la sécurité du personnel, des projets et des institutions chinoises.

R. I.

ELECTION LÉGISLATIVE PARTIELLE

ROYAUME-UNI

Les Verts s'imposent dans une circonscription au Labour du PM de Keir Starmer

Le parti Vert a remporté une élection législative partielle au Royaume-Uni, prenant une circonscription au Labour du Premier ministre Keir Starmer, selon des résultats officiels communiqués tôt hier. En deux ans depuis le dernier scrutin, les travaillistes au pouvoir ont perdu la moitié de leurs voix dans cette circonscription de Gorton-et-Denton, au sud de Manchester, longtemps considérée comme un bastion imprenable mais où leur défaite était cette fois jugée possible. La formation Reform UK de Nigel Farage, donnée favorite à l'échelle nationale, espérait créer la surprise mais doit se contenter de 29% dans cette circonscription ancrée à gauche. Le parti travailliste avait tenté jusqu'au bout de mobiliser ses électeurs pour conserver un de ses sièges historiques. Cette défaite représente un nouveau coup dur pour Keir Starmer, dont le gouvernement a accumulé les revers malgré sa large victoire aux législatives de juillet 2024. L'élection a été précipitée par la démission pour raisons de santé du sortant travailliste, poussant le Labour, Reform et les Verts à se jeter dans une bataille d'autant plus ouverte que la participation est généralement faible lors d'élections partielles. Les sondages réalisés avant le vote plaçaient les trois partis dans un mouchoir de poche, avec une avance pour les Verts.

R. I.

DANS UN CONTEXTE DE TENSIONS GÉOPOLITIQUES ACCRUES

La PM du Danemark convoque des législatives pour le 24 mars prochain

La Première ministre du Danemark, Mette Frederiksen, a convoqué jeudi des élections législatives pour le 24 mars prochain, mettant la défense et la sécurité au cœur de son programme dans un contexte de tensions géopolitiques accrues. « Aujourd'hui, j'ai recommandé à Sa Majesté le Roi de convoquer des élections au Folketing », le Parlement danois, pour le 24 mars, a-t-elle dit devant les élus, rapportent des médias locaux et étrangers. Dans le système politique du Danemark, la législature dure quatre ans maximum et la cheffe du gouvernement était tenue d'organiser un tel scrutin au plus tard le 31 octobre. Elle en a profité pour présenter les grandes lignes de son programme électoral, qui inclut une réforme de l'âge du départ à la retraite et l'introduction d'un impôt sur la fortune.

R. I.

L'ŒUVRE DE MOULOUD MAMMERI

Un legs pour la préservation du patrimoine immatériel national

L'oeuvre intellectuelle et anthropologique de Mouloud Mammeri demeure, plus de trois décennies après sa disparition le 26 février 1989, un legs important pour la préservation du patrimoine immatériel national, soulignent des chercheurs.

Ecrivain, linguiste, anthropologue et chercheur, Mouloud Mammeri a dédié sa vie à sortir de l'ombre des pans entiers de la culture populaire algérienne qu'il a su faire passer d'une tradition orale fragile à un sujet d'étude scientifique. Son œuvre "l'Ahellil du Gourara" (1984) illustre cette volonté de sauvegarde du patrimoine immatériel. En consignnant ces chants rituels du sud algérien, il a permis leur classement au patrimoine mondial de l'UNESCO, avait souligné l'anthropologue Hamid Billek, précisant, lors d'un hommage à l'écrivain, que le dossier pour le classement de l'Ahellil sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'UNESCO (intervenue en 2008) était essentiellement composé de travaux de Mouloud Mammeri. C'est en explorant la région du Gourara, au nord du Touat dans le Sahara algérien, que Mammeri découvre cette richesse culturelle et décide d'agir. Il constitue une équipe pluridisciplinaire afin de recueillir la poésie et les chants polyphoniques traditionnels, transcrivant les poèmes et les expressions populaires locales pour assurer leur survie. Par ailleurs, son travail sur la poésie répond aussi à ce souci de préservation. Dans



Ph: DR

"Les Isefra de Si Mohand" et "Poèmes kabyles anciens", Mammeri n'a pas seulement traduit, il a aussi réussi à transmettre une façon de vivre et une organisation sociale. Comme il le soulignait lui-même, la culture n'est pas un vestige figé, mais une "sève vivante" qui irrigue l'identité nationale. "La culture n'est pas un vestige, c'est une sève, elle n'est pas un objet de contemplation nostalgique, elle est l'aliment de notre présent et le levain de notre futur", lit-on dans son oeuvre posthume "Culture savante, culture vécue" (1991). A l'Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou (UMMTO), les chercheurs continuent d'étudier cette méthodologie alliant rigueur académique et sensibilité de terrain, observant qu'il a instauré une véritable "rupture épistémologique". Il a utilisé les outils de la modernité (phonétique, syntaxe, sémiologie) pour réhabiliter des savoirs

ancestraux. Les universitaires rappellent également que la création du Centre de recherches anthropologiques, préhistoriques et ethnographiques (CRAPE) sous sa direction est considéré comme "une action fondatrice d'un processus de production d'un savoir préhistorique national", relève Mourad Betrouni (UMMTO). Le rôle de Mammeri, l'anthropologue, dans la préservation du patrimoine immatériel est indissociable de son œuvre littéraire. Si ses romans comme "La Colline oubliée" ou "L'Opium et le Bâton" explorent les déchirements face à la colonisation, ils servent aussi de conservatoire pour les coutumes et les structures morales du terroir, estime-t-on. "La préservation du patrimoine national, telle qu'il l'a conçue, ne se limite pas à l'archive, elle vise à réconcilier l'Algérie avec la profondeur millénaire de son histoire", pensent des universitaires.

BOUIRA

Un programme culturel varié pour animer les soirées du Ramadhan

Un programme riche et varié d'activités mêlant théâtre, musique et cinéma, a été lancé à Bouira pour animer les soirées du mois de Ramadhan à travers les différentes communes de la wilaya, a-t-on appris auprès des responsables du secteur de la culture. Initié par la Maison de la culture Ali-Zaâmour, ce programme comprend plusieurs activités culturelles, dont des galas artistiques, des représentations théâtrales, ainsi que des spectacles de clown et de magie, a indiqué à l'APS le directeur de la maison de la culture, Mohand Zine Mekbel. "Nous avons lancé ce programme culturel depuis mardi. Pour l'ouverture, un spectacle de théâtre (One man show) animé par le comédien Sofiane Attia a été donné à la salle de cinéma Salah Boukrif de M'Cheddallah (Est de Bouira), en présence d'un public nombreux", a expliqué le même responsable. Des artistes, des chanteurs et des comédiens locaux, comme Kamel Yahoui, Zaâmour Massi, Kamel Harrous, Ali Chikhi, Mokhtari Samir et Fatah, ainsi que d'autres comédiens nationaux, prennent part à ces activités culturelles qui se

poursuivront jusqu'à la fin du Ramadhan à Bouira. "Toutes les salles et structures relevant du secteur de la culture ont ouvert leurs portes pour abriter ces activités culturelles à Bouira, Ain Bessam, M'Cheddallah, Sour El Ghoulane, Lakhdaria, Bechloul, ainsi que dans d'autres communes de la wilaya", a assuré M. Mekbel. Des soirées artistiques, des spectacles de théâtre et de magie, seront également présentés dans les résidences

universitaires de la ville de Bouira, notamment dans les cités Kebbal Aicha, Banoun Youcef, Zitouni Seddiki et Djellaoui Said. Inscrites dans le cadre du programme "Layali Ramadhan", ces activités culturelles et récréatives, constituent un espace de détente alliant loisirs et activités culturelles à caractère éducatif, pour les habitants de Bouira durant ce mois de Ramadhan, a encore expliqué le directeur de la maison de la

Culture Ali Zaâmour. Les pièces théâtrales sont animées par des troupes locales, comme les associations Tilleli d'El Adjiba et Ouled Leblad de Bouira, a ajouté M. Mekbel. "Les représentations théâtrales traitent de différents sujets, dont certains liés au quotidien du citoyen et à l'enfance, et d'autres qui abordent, avec humour, certaines habitudes durant le mois de Ramadhan", a précisé M. Mekbel.

OULED DJELLAL

Coup d'envoi des "Journées du Madih et de l'Inchad"

Le coup d'envoi des "Journées d'Ouled Djellal pour le Madih et l'Inchad", organisées par la direction de la culture en collaboration avec le commissariat du festival culturel local des arts et cultures populaires, a été donné mercredi soir en présence d'un public nombreux.

La soirée inaugurale de cet événement, organisée sur la grande place faisant face au siège de la wilaya, a été marquée par l'interprétation de Madih religieux louant le Prophète Mohamed (QSSSL) parmi lesquels "Salat Ala Mohamed", "Ya Mohamed Djad El-Hassanain", "Ya Saadi Belmadani" ou encore "Bismillah Nadhkour Oua Nachehad". Des chansons patriotiques célébrant l'Algérie ont également été interprétées par le groupe "Lekhouane oua

Diwan Ouled Djellal" sous la direction de l'artiste Abdallah Reggad, en plus de textes poétiques produits par le groupe "El Qassida Ettourathia" de Sidi Khalel, déclamés par l'artiste Rabih. La soirée a d'ailleurs été ponctuée de plusieurs lectures poétiques dédiées à des œuvres de poètes populaires de la région d'Ouled Djellal, dont El Bar Ahmed et Hadj Lamara.

Le directeur de la culture et des arts, Mounir Aïssoug, a indiqué dans une déclaration à l'APS, en marge de la soirée, qu'un programme culturel et artistique aussi riche que diversifié a été élaboré pour célébrer les veillées de Ramadhan dans les six communes de la wilaya, avec la participation de groupes de plusieurs wilayas telles que Ghardaïa et Biskra.

GUELMA

Le Festival culturel de l'Inchad du 3 au 7 mars prochains

La dixième édition du Festival culturel local de l'Inchad se tiendra du 3 au 7 mars prochains à la Maison de la culture Abdelmadjid-Chaïbi de Guelma avec la participation de 9 troupes de plusieurs wilayas de l'Est, a-t-on appris mercredi auprès du commissaire du festival, Malek Dahmane. Dans une conférence de presse qu'il a animé à la Maison de la culture en présence de Boudjemaa Benamirouche, directeur de la culture et des arts et des autres membres du commissariat du Festival, M. Dahmane a indiqué que les troupes participantes à la compétition officielle de cette édition qui aura lieu durant les soirées représentent les wilayas de Batna, de Mila, de Skikda, de Guelma, de Jijel, de Biskra, d'Oum El Bouaghi et de Sétif représentée par deux troupes. La soirée d'ouverture qui verra la participation de plusieurs invités dont l'artiste mounchid Abdeldjalil Akhrouf de Constantine sera marquée par un hommage spécial au poète parolier de Guelma Ismaïl Belkherchiche, a ajouté la même source. Le Festival connaîtra également la participation en hors compétition de la troupe El Anouar de Tlemcen ainsi que les célèbres mounchid Abderrahmane Boudjerda (Blida), Nadjib Ayache (M'sila), Takiedine Gharib (Guelma), Abderrahmane Bouhebla (Constantine) et Hassan Dahmane (Alger), a ajouté le commissaire du Festival. Outre les soirées artistiques prévues à la Maison de la culture, le programme de cette édition prévoit des ateliers de formation sur l'art de l'inchad et des concerts dans les résidences universitaires.

RENCONTRES CINÉMATOGRAPHIQUES DE BÉJAÏA

Ouverture de soumission de films

Un appel à candidature a été lancé à l'endroit des cinéastes algériens et étrangers pour participer aux 21e Rencontres cinématographiques de Béjaïa (RCB), prévues du 26 septembre au 1 octobre prochains, ont annoncé dimanche les organisateurs dans un communiqué. Les postulants, algériens ou étrangers, doivent soumettre avant le 10 avril prochain, leurs films (longs métrages ou courts métrages) de fiction, documentaire ou d'animation, produits entre 2025-2026. Les liens des films proposés à participer à cette édition doivent être envoyés par voie électronique à l'adresse suivante: rcbejaia2026@gmail.com.

MUSIQUE

Soirée chaâbi à Alger avec l'artiste Djamel Fodil

Une soirée musicale aux couleurs andalouse et chaâbi a été animée mardi dernier à Alger par l'artiste Djamel Fodil, dans une ambiance mêlant authenticité et spiritualité. Organisé à l'auditorium du Palais de la culture Moufdi-Zakaria, dans le cadre de son programme artistique pour le mois de ramadhan 2026, le spectacle a été une occasion conviviale pour dérouler un répertoire adapté au goût du public, notamment durant ce mois sacré. Accompagné par un orchestre de sept instrumentistes, dont deux violonistes, un pianiste et un percussionniste, l'interprète a déroulé un répertoire de textes célébrant la poésie et la culture religieuse algérienne à travers des chants (madih) à la louange du prophète Mohammed (Qsssl). Rendues dans différentes variations modales notamment "neqlab", "n'sraf" et "raml el maya", l'artiste a rendu plusieurs pièces notamment "nebda lekham", "tlata fi edddounya", "rebby ya rahman", une pièce qu'il a composée dans le genre "Senaa", variante algéroise de la musique andalouse.

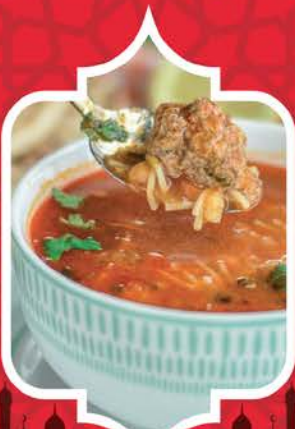
SAMEDI
10 RAMADHAN 1447

IFTAR : Alger : 18:45
IMSAK : Alger : 05:55

Constantine : 18h29
Constantine : 05h42

Oran : 19h01
Oran : 06h09

Recette du jour



Chorba
vermicelle

Ingrédients (pour 6 à 8 personnes):

- 200 gr viande
- 20 boulettes de viande hachée (facultatif, mais mes enfants préfèrent la viande hachée)
- 1 oignon
- 2 tomates
- 1 c. a soupe de concentré de tomate
- 1 courgette moyenne
- 1 pomme de terre moyenne
- 1 carotte moyenne
- 1 bouquet de coriandre
- 2 feuille de menthe
- 1 branche de celeri (Je n'en ai pas mis, mes enfants n'aiment pas)

- 1 poignée de Pois chiche en boîte.
- 1 poignée de vermicelle
- 1 c. à soupe de smen
- 1 c à soupe d'huile
- sel (poivre noir, paprika)
- 1 Bâtonnet cannelle

Mode cuisson Empêchez votre écran de devenir noir

Instructions
dans une marmite, faites revenir la viande coupées en petits morceaux, avec l'oignon râpé, la courgette, la pomme de terre et la carotte coupées en dés dans l'huile et le smen. Ajoutez la coriandre fraîche

hachée (laissez un peu pour la présentation) et le paprika ajoutez la menthe et la tomate passée au blinder ainsi que le petit batonnet de cannelle. assaisonnez avec le sel et le poivre noir. Couvrir d'eau (au moins 1 litre d'eau bouillante) et laissez cuire. Quand la viande est bien cuite, diluez le concentré de tomate dans un peu de la sauce, et ajoutez le à la sauce. ajoutez les boulettes de viande hachée et les pois chiches, laissez cuire la

viande hachée introduisez maintenant la vermicelle en pluie et laissez mijoter quelques minutes puis retirez la marmite du feu. présentez au goût avec un peu de coriandre hachée, et de menthe séchée en poudre.

صبح فطوركم

Gâteau du Jour

KTAYEF

INGRÉDIENTS

Pour le sirop:

- 2 verres d' eau
- 1 verre de sucre
- 1 batonnet de cannelle
- 1 tranche de citron
- Pour les Ktaïfs:
- 300 gr de pate à kadaïf
- 100 gr de smen
- 100 ml d' huile
- Pour la farce:
- 300 gr de cacahuètes
- 100 gr sucre
- 1 c. à café de cannelle
- eau de fleur d'oranger.

INSTRUCTIONS

Sirop :
Préparer le sirop en plaçant tous les ingrédients dans une casserole. Faire bouillir pendant 15 minutes.
Ktaïfs :
Démêler les ktaïfs délicatement. Les arroser tout doucement avec le mélange huile et

smen fondu.

Farce :

Préparer la farce en mélangeant les ingrédients pour obtenir une pâte homogène.

Cuisson :

Prendre une poêle en téfal à fond épais et mettre 2 bonnes cuillères de smen. Laisser le smen fondre. Disposer la moitié des ktaïfs sur la poêle. Disposer la farce. Couvrir avec l'autre moitié des ktaïfs.

Arroser du mélange smen et huile.

Ajouter si nécessaire du smen sur les parois.

Laisser cuire et surveiller la cuisson en soulevant légèrement les ktaïfs pour vérifier si la surface d'en bas est bien cuite.

Une fois les ktaïfs dorés, tourner la galette à l'aide d'une assiette plate.

Remettre la galette dans la poêle avec une bonne cuillère à soupe de smen.

Une fois cuite, arroser la galette de ktaïfs avec le sirop à deux reprises pour garder le croustillant.

Mettre dans un plat à servir et laisser refroidir avant de déguster.



Conseil du jour

7 CONSEILS POUR RÉUSSIR VOTRE RAMADAN

1. Approfondir sa relation avec le Coran
2. Multiplier les invocations
3. Donner de son temps et être utile aux autres
4. Donner des aumônes
5. Apprendre les noms d'Allah
6. Parrainer un orphelin
7. Profiter des 10 nuits

Le saviez-vous ?



Bon à savoir!

POURQUOI LA MAUVAISE HALEINE AU RAMADAN ?

Lorsque nous jeûnons, notre flux de salive est réduit et nous sommes donc moins protégés contre les bactéries buccales qui peuvent causer la mauvaise haleine

Astuce du jour:

LE YAOURT ADOUCIT LES PEAUX SÈCHES

- 1 demi-avocat + 1 banane
- + 1 cuillère à soupe de miel

La texture grasse et les vitamines de la banane compléteront l'avocat pour

nourrir et assouplir l'épiderme. Pour ce masque, l'avocat et la banane doivent être parfaitement mixés afin d'obtenir une texture onctueuse. Après un



فعلت تحت النخلة .. قالولي
دخلة نور .. كلت منها و
بالعسل عليت الصور ..
معاه المعيشة تحلى ذاك
الساكن في التصور



Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger

R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNB Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER

A : L'Entreprise Nationale de communication,
d'Edition et de Publicité »

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran @anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE

- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél./Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble

Kheerouf -Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies
ou tout autre document adressés
à la rédaction ne peuvent faire
l'objet d'une quelconque
réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses
lecteurs du changement de ses
adresses électroniques et leur
communiquent les nouvelles :
lecourrierdalgerie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr

Les courses en direct



**CAGNOTTE
AU QUINTÉ**

HIPPODROME PARC DES LOISIRS - LAGHOUAT
SAMEDI 28 FÉVRIER 2026 - PRIX : MALIK DUBAI - PS. AR. NEE
DISTANCE : 1 100 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H0
QUARTÉ -QUINTÉ

La femelle Ziride sur du velours

Un lot de douze coursiers pur sang arabe très moyens pour ne pas dire modestes par leur total gains dans le prix Malik Dubai et qui servira de support aux deux paris quarté et quinté et qui se déroulera sur une distance qui tient la cote pour cette catégorie de chevaux modestes dans le but de favoriser chaque concurrents et de chercher est tout à fait évident, à savoir donner lieu de par le parcours retenu à une grosse arrivée, car nous savons que chaque cheval naturellement possède plus de 1000 mètres dans son ventre comme on dit dans le jargon hippique où il faudra encore prendre le départ sur le bon pied. Les mauvais départs où le retard lors des sorties des boîtes sont toujours synonymes de débâcle lors du lancement des derniers mètres du poteau d'arrivée où les coursiers les plus vifs et rapides qui négocient bien leurs sorties des stalles sont très souvent de la partie mais nous remarquons dans cette épreuve que l'ensemble des chevaux présents se caractérisent par une vivacité. Pour cette raison le pronostic reste encore une fois difficile à décortiquer les meilleurs coursiers et pour ma part, je cherche du côté des jockeys les plus expérimentés. Nous vous rappelons que cette course est réservée aux chevaux n'ayant pas totalisé la somme de 121.000 DA en gains et places depuis le 1er juillet 2025 rehaussée par une belle cagnotte et nous vous conseillons de jouer large et multiplier vos martingales.

LES PARTANTS AU CRIBLE

11. NACHID. Ses deux dernières sorties l'ont montré à la peine sur la même distance du jour et vu le lot présent ce mâle bai de 10 ans aura de grandes chances d'être sur le podium.

2. BER M'HARECHE. Rien de probant à son actif. À revoir

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURSB
A. DJOUDI	1	NACHID	M. SEMMAHI	57	3	A. BENGANA
BR. OUAZENE	2	BER M'HARECHE	M. SENOUCI	54	11	PROPRIÉTAIRE
ABD. MEGOUCI	3	BADRA	R. BAGUIRA	54	1	PROPRIÉTAIRE
B. AMRAOUI	4	TANOUBIA	M. THAMEUR	54	7	PROPRIÉTAIRE
Y. BACI	5	NOSSAL	AB. SEMGHOUNI	54	9	PROPRIÉTAIRE
M. BENAROUSSE	6	PIBOUL ESSAHRA	AF. BENZERGUINE	54	10	A. BENGANA
IS. DJOKDEM	7	ZIRIDE	JJ:MA. AIDA	54	6	CH. AIDA
S. BENAROUS	8	FAHD ESSAHRA	A. ATTIA	53	2	B. LAOUFI
M. BENAROUSE	9	ANGE	B. BAGUIRA	53	4	A. BENGANA
BR. OUAZENE	10	MOURDJANA EL MESK	K. RAHMOUNE	53	12	PROPRIÉTAIRE
A. ZEDIK	11	SERNADIB EL MESK	T. LAZREG	52	8	PROPRIÉTAIRE
B. AMRAOUI	12	SARA AL DJANOUB	D. BOUBAKRI	50	5	PROPRIÉTAIRE

3. BADRA. Confiée à la fine cravache R. Baguira et qui vient de terminer en tête des battus à deux reprises, trouve ce samedi un bel engagement pour venir chambouler l'arrivée.

4. TANOUBIA. Elle vient de briser son écart à ses deux dernières sorties 3e sur 1500m et 1100m dans des conditions similaires à celles du jour, elle n'aura qu'à répéter et sa place ne fera aucun doute à l'arrivée.

5. NOSSAL. Manque visiblement d'expérience, à revoir dans d'autres circonstances.

6. PIBOUL ESSAHRA. A revoir.

7. ZIRIDE. Cette brillante coursière de la grande écurie IS. Djokdem sera à n'en pas douter la jument à battre de la course du jour.

8. FAHD ESSAHRA. Ce n'est pas un coursier de tous les jours mais nous pren-

drons comme référence ses résultats dans des parcours de vitesse et la monte du jour.

9. ANGE. S'attaquant à plus forte partie et au vu de ses décevantes dernières sorties il se contentera de participer sans plus.

10. MOURDJANA EL MESK. Barrée en théorie.

11. SERNADIB EL MESK. Méfiance, cette

femelle grise de 7 ans est une spécialiste des courses de vitesse comme celle du jour, et en plus, cette fois est pilotée par un chevronné jockey que, à mon avis, visera les premières marches du podium.

12. SARA AL DJANOUB. Embusquée dans le bas du tableau et malgré la forte opposition, elle présente le profil d'une gagnante.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE MON PRONOSTIC

7. ZIRIDE- 11.SERNADIB EL MESK- 8.FAHD ESSAHRA - 1. NACHID- 12. SARA EL DJANOUB

LES CHANCES

3. BADRA - 4. TANOUBIA

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										
12										

HORIZONTALEMENT
1 - On y fait acte de présence - Cheveux - 2 - Mélodie - 3 - Laisse rêveur - Écorce de chêne - Chef éthiopien - 4 - Expérience - Identiques - 5 - Fraîchement accueilli - Outil de traçage - 6 - Convention - Fin de participe - 7 - Code signifiant Pays Bas - Boisson anglaise - 8 - Affecta - Gendre du Prophète - 9 - Suit le docteur - Protectors - Fin de participe - 10 - Brasses - Blanche, il n'y a pas le feu - 11 - Théâtre algérien - Personnel - En tenue - 12 - Mercenaires.

VERTICALEMENT
1 - Accords - 2 - Pomper - Consomme de l'énergie - 3 - Pion - Éreintant - Enjoué - 4 - Déchirure de la peau - 5 - Paresseux - Travaux dirigés - Cheville - 6 - Meurt une nuit d'hiver - Signe musical - Dieux des stades - Anonyme - 7 - Titane - Tellure - Aluminium - Fête religieuse - 8 - Incorrect - 9 - Chemin - Prise au cœur - 10 - Cribles - Déformées.

Mots fléchés

Alertées	Échassier	Terminent les arrêts	Stables	A court d'argent
Éminents	Article	Ville allemande		Anonyme
Préférées à d'autres			Timbre	
Tableau			Conduite	
	Indique le lieu	Air		
	Battre le pavé	Associera		
Règle		Bouches à nourrir		Allonge
Épées				
		Charge animale		Sans chef
		Tache d'encre		
Fin de verbe		Tasse		
Plantation		Embêter		
			Stère	
			Défaut	
Arsenic	Viscère		Cheville	
	Fils de Noé		Désert	
		Pressa		Erbium
		Signe musical		
Révolution			Mise au courant	
Mal reçue au palais			Pilote	

Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Barbarie (10 lettres)

V	N	V	E	C	N	A	V	A	E	U	S	S	I	A	S	L	S
N	I	I	E	T	U	E	M	E	E	T	N	O	H	R	A	O	L
S	I	T	L	M	A	I	E	T	E	L	I	G	E	T	U	E	A
U	R	A	A	A	N	E	R	R	A	J	D	I	E	R	E	S	I
L	U	S	B	L	M	F	E	L	I	N	T	L	D	A	D	I	D
C	P	O	R	R	E	N	O	T	E	J	E	T	D	E	R	L	D
E	M	I	E	E	M	E	N	R	O	M	P	E	R	R	O	A	N
R	I	N	M	I	I	E	T	R	E	P	P	L	O	I	H	V	U
E	T	N	R	T	T	E	R	V	I	V	U	R	C	A	D	E	O
T	G	I	O	L	L	I	V	R	E	N	O	U	E	V	N	T	R
N	I	A	F	A	U	E	R	U	S	U	H	O	R	O	A	R	E
I	O	P	C	T	T	T	E	N	N	O	B	J	T	L	R	E	P
O	D	O	I	A	R	E	N	R	U	I	D	T	A	O	G	N	U
P	I	R	L	E	I	E	S	I	A	I	N	S	N	R	I	I	O
N	C	E	R	E	N	I	S	U	E	N	G	I	L	E	G	S	C
E	N	R	M	E	N	I	A	S	G	R	U	O	B	E	I	O	E
T	A	D	A	I	S	S	I	S	S	A	E	M	I	R	F	R	N
N	T	E	L	A	G	E	T	R	A	H	C	T	E	F	F	E	O

N. B. : une même lettre peut servir plusieurs fois

ALTIER - ASSIS - AVANCE - BAIN - BONNET - BOURG - CHARTE - COUPE - COIN - DAIS - DIURNE - DOIGT - ECRIT - EFFET - EMEUTE - FELIN - FORMER - FRIME - GALET - GILET - GRAND - HONTE - HORDE - HOUPPE - IMPUR - INERTE - ISSUE - JARGON - JARRE - JETON - LAID - LETAL - LIGNE - MAIE - MALIN - MORNE - NARRER - NERVI - NIAISE - ORIENT - OURLET - OVAIRE - PAIN - PERTE - POINTE - RECLUS - RECORD - ROUND - SAINE - SOIN - SOURD - TALENT - TIERS - TOISE - ULTIME - USINE - USURE - VALISE - VITAL - VIVRE.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT :
1. Collatéral - 2. Onéreux - Aï - 3. Nie - Deon - 4. Cr - EE - Ruée - 5. Ions - Scier - 6. LMD - Soir - 7. la - Gê - Semi - 8. Acte - Te - An - 9. Tiercé - Or - 10. Iéna - Esses - 11. One - Item - 12. Narthex - S.S.

VERTICALEMENT :
1. Conciliation - 2. Oniromancie - 3. Lee - N.D - Ténor - 4. Lr - Es - Gérant - 5. Aède - Se - Eh ! - 6. Tué - So - Tee - 7. Exorcise - Six - 8. Nuire - Ost - 9. AA - EE - Marées - 10. Libertin - SMS.

MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT :
Fortuite - Douter - Fe - Do - Pet - Les - Mie - Étals - Dodue - Usée - Nervi - S.S - Ôte - Énée - Assignées - N.D - Blet - Ti - En - Sn - Tan - Oser - Unité.

VERTICALEMENT :
Rodomontades - Ro - Idées - Né - Stupeur - Sb - Utes - Éveils - Diète - Ingénu - Tr - Tu - Ent - Dé - Lasses - Ti - Fêlés - État - Pressé - Usine.

MOTS MASQUÉS
SUBTILISER

Un réseau criminel de trafic de psychotropes et de drogues dures démantelé à Oran

Les services de la Sûreté de wilaya d'Oran ont démantelé un réseau criminel composé de trois individus, spécialisé dans le trafic de psychotropes et de drogues dures et saisi 8.400 comprimés psychotropes et 7 grammes de cocaïne, a-t-on appris, jeudi, auprès de ce corps de sécurité. Cette opération fait suite à l'exploitation d'informations parvenues à la brigade de lutte contre la criminalité urbaine de la daïra d'Aïn El Turck, faisant état d'un trafic de ces substances à travers le secteur de compétence, dans lequel les suspects utilisaient un véhicule pour faciliter et dissimuler leurs activités criminelles, a précisé la cellule de communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya. Les investigations menées ont permis d'identifier les suspects, de les localiser et de procéder à leur arrestation. La poursuite de l'enquête, après accomplissement des procédures légales requises, a donné lieu à la perquisition d'un commerce de vente de quincaillerie et de produits pharmaceutiques, où 8.400 comprimés psychotropes de type "Prégabaline 300 mg", ainsi que 7 grammes de cocaïne, ont été découverts et saisis, selon la même source. Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'Aïn El-Turck, qui a ordonné leur placement en détention provisoire, sous l'accusation de détention, stockage, transport et trafic de drogues dures et de substances psychotropes, a-t-on indiqué.

Plus de 20 quintaux de tabac à chiquer contrefait saisis à Bejaïa

Les services de la sûreté de wilaya de Béjaïa ont procédé à la saisie de plus de 20 quintaux de tabac à chiquer (Chemma) contrefait destiné à la commercialisation, et ont arrêté de deux (2) individus suspectés d'être impliqués dans cette affaire, indique jeudi un communiqué de cette institution sécuritaire. Selon la même source, cette opération, inscrite dans le cadre de la préservation de la santé publique et de la protection du consommateur, fait suite à la découverte par les éléments de la sûreté de daïra de Kherrata (est de la wilaya), durant la semaine en cours, d'un atelier clandestin de conditionnement de tabac à chiquer, aménagé dans le garage d'un immeuble au centre-ville de Kherrata, suite à des informations faisant état de cette activité illé-



gale. L'intervention policière s'est soldée par l'interpellation de deux (2) suspects âgés de 21 et 58 ans et la saisie de 22 kg de "Chemma" prêts à être écoulés, ainsi que de trois petites balances électroniques, selon la même source. La poursuite des investigations a permis la découverte de plus de 20 quintaux de tabac à chiquer contrefait, après la perquisition d'un logement situé en face du garage, appartenant au père de l'un des mis en cause. Les

services de police ont également saisi 42 kg de cendres, un grand sac de tabac sous forme de feuilles sèches (plante) et une machine mécanique utilisée dans la préparation de la "Chemma". Un dossier pénal a été établi à l'encontre des deux (2) mis en cause pour détention de tabac sans autorisation légale, exercice d'une activité commerciale sans autorisation et commercialisation de produits falsifiés nuisibles à la santé humaine, précise le communiqué. Par ailleurs, le service de wilaya de la police judiciaire de Bejaïa, en coordination avec les agents du commerce et des services agricoles, a saisi et détruit, durant la même semaine, plus de 220 kg de viandes blanches impropres à la consommation humaine, destinées à la vente, a conclu la même source.

Saisie de 88 000 DA de faux billets et arrestation de 3 suspects à Ouled Djellal

Les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire à Doucen relevant de la sûreté de wilaya d'Ouled Djellal ont saisi un montant de 88.000 DA de faux billets de banque et arrêté trois suspects, a-t-on appris mercredi auprès du bureau de communication de cette sûreté. Selon la même source, l'opération a été menée suite à des informations parvenues à la brigade relatives à la possession par une bande criminelle d'un montant important de monnaie nationale falsifiée en vue de le mettre en circulation. Après l'intensification des investigations et l'installation d'un barrage de contrôle sur le territoire de compétence, un véhicule a été intercepté à son bord deux personnes dont la fouille a donné lieu à la découverte de billets de banque contrefaits de la coupure de 1000 DA portant le même numéro de série d'une valeur de 88.000 DA en plus d'une somme d'argent issue de ce trafic nuisible à l'économie nationale, a ajouté la même source. Les investigations ont également permis d'arrêter un troisième suspect dont la perquisition du domicile a conduit à la récupération d'une autre somme d'argent de plus de 1,96 million DA issue des revenus de cette activité criminelle, selon encore la même source.

Démantèlement d'un réseau criminel organisé et saisie d'une quantité de cocaïne à Batna

La brigade territoriale de la Gendarmerie nationale (GN) d'Aïn Touta (Batna), a démantelé un réseau criminel organisé activant dans le transport et la vente de drogues dures, indique mercredi un communiqué des services de la Gendarmerie nationale. "Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée sous toutes ses formes, notamment les infractions liées au trafic de drogue et de substances psychotropes, les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale d'Aïn Touta ont mis fin aux activités d'un réseau criminel organisé spécialisé dans le trafic de drogues dures", a précisé la même source. Suite à l'exploitation des informations reçues, "l'opération a permis l'arrestation de quatre (4) individus et l'identification de deux (2) autres mis en cause toujours en état de fuite, ainsi que la saisie d'une quantité de drogue dépassant 170 grammes de cocaïne et 8 grammes de kif traité", selon la même source. Après exploitation des informations recueillies, "les éléments ont également saisi une arme à feu de 5e catégorie (fusil de chasse), une arme blanche, une moto sans documents et une somme d'argent considérable provenant des revenus criminels". "Un dossier judiciaire a été constitué pour détention et trafic de drogues dures en vue de leur commercialisation dans le cadre d'un groupe criminel organisé. Les mis en cause seront présentés devant les juridictions compétentes dès l'achèvement de l'enquête", conclut le communiqué.

Conflit au Soudan : le nombre de civils tués a plus que doublé en 2025

Le nombre de civils tués dans le conflit armé qui ravage le Soudan depuis près de trois ans, a plus que doublé en 2025, avec environ 11.300 décès recensés auxquels s'ajoutent les corps non identifiés et les disparus, a indiqué jeudi le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme, Volker Türk. L'année 2025 a connu "une augmentation de plus de deux fois et demi du nombre de civils tués comparé à l'année précédente", sans compter les dispa-



rus et les corps non identifiés, a dit Volker Türk devant le Conseil des droits de l'Homme réuni à Genève. Les combats entre l'armée et les Forces de soutien

rapide (FSR) se sont intensifiés l'an dernier avec un recours accru aux drones de longue portée et des bombardements touchant "des écoles, des hôpitaux ou des lieux de culte" dans les zones peuplées, a-t-il déploré. Le Haut commissaire a notamment pointé "le carnage" perpétré au Darfour par les FSR en avril 2025 lors de leur assaut sur le camp de déplacés de Zam Zam, puis en octobre 2025 lors de leur offensive sur El-Fasher, dernier bastion de l'armée

dans cette vaste région de l'ouest. M. Türk a aussi pointé "l'inquiétante escalade des frappes de drones et des blocus" imposés par les FSR au Kordofan, région voisine du Darfour désormais au cœur des combats. Depuis le 1er janvier, ces attaques ont tué ou blessé près de 600 civils, a-t-il dit. Les drones des FSR ont visé "des infrastructures vitales, notamment des centrales électriques, des barrages et des dépôts de carburant", aggravant les conditions de vie des civils. En même temps, "les attaques ciblées contre le personnel de santé, (...) les convois humanitaires et les approvisionnements alimentaires -- tous protégés en Droit international-- coupent les dernières bouées de sauvetage et aggravent l'une des crises humanitaires les plus graves au monde", a-t-il déploré.

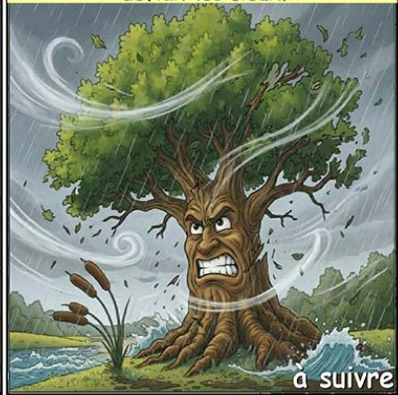
EXPRESS- HISTORIQUE

Le Chêne et le Roseau (5)

Le chêne, lui, décida de faire front. Il contracta ses fibres, s'agrippa à la terre et défia la tempête de toute sa hauteur.



Le vent, de son souffle le plus terrible, vint frapper l'altière créature ; mais plus l'orage croissait, plus le chêne, en sa raideur, défiait les cieux.



ESIM

AUX POINGS

"Aujourd'hui, nous sommes le septième exportateur mondial de gaz et le troisième fournisseur du marché européen, de même que nous détenons la troisième plus grande réserve pétrolière en Afrique".

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune





Dans la journée : Ensoleillé
Vent : 17 km/h
Humidité : 58 %



Dans la nuit : Nuageux
Vent : 9 km/h
Humidité : 94 %

Dohr : 13h01
Assar : 16h13
Maghreb : 18h45
Îcha : 20h03

Dimanche 11
Ramadhan 1447
Sobh : 05h53
Chourouk : 07h19

L'ARCHEVÊQUE D'ALGER, JEAN-PAUL VESCO

« La visite du Pape Léon en Algérie est un très bon signe d'ouverture »

Première historique, la visite du Pape Léon XIV en Algérie prévue du 13 au 15 avril prochains continue à susciter l'intérêt au niveau local et international. L'archevêque d'Alger, le cardinal Jean-Paul Vesco, s'est confié à la plateforme d'information « Vatican News » sur le voyage fort attendu du Pape.

À la question de savoir comment il a accueilli cette nouvelle tant espérée, depuis longtemps, par l'église catholique d'Algérie, Jean-Paul Vesco répond : « Il y a longtemps qu'on souhaitait qu'il (le Pape, ndlr) vienne. Nous avions invité François à plusieurs reprises, et le Pape Léon a accepté immédiatement. Ce qui est beau, c'est que c'est l'un de ses tout premiers déplacements, il l'avait inscrit dès le début dans son agenda. Je pense que c'est un très beau signe d'ouverture de la part du Pape, de la part des autorités, de la part de tout le monde. Et on a besoin de ça », a-t-il affirmé, rappelant les visites effectuées par le Pape dans d'autres pays musulmans, comme la Turquie et le Liban. « Cela dit quelque chose du pontificat de Léon XIV. Et cela montre que sur ce plan-là, il s'inscrit véritablement dans la dynamique de son prédécesseur, François, et de tous ses prédécesseurs, en fait. Cela dit quelque chose de beau de l'Église, je trouve. C'était le cas aussi du Pape Benoît, c'était le cas de Jean-Paul II », a-t-il ajouté.

SUR LES PAS DE SAINT AUGUSTIN

Interrogé sur la teneur et l'agenda de la visite du Pape en Algérie, Jean-Paul Vesco estime que ce voyage revêt une symbolique. « Il y a beaucoup de symbolique dans ce voyage. Ce sera toute la question. C'est à la fois un voyage qui est simple, la communauté chrétienne est petite, mais effectivement, il se rend sur les pas de Saint Augustin. Il est déjà venu à deux reprises en tant que supérieur général de l'ordre des Augustins, mais là, c'est en tant que Pape. Qui aurait pu imaginer en 430, alors que saint Augustin est malade, qu'il va mourir, que les Vandales sont là, que la ville d'Hippone va être



prise et saccagée, que seize siècles plus tard, un Pape qui se revendique de lui vienne dans cette ville d'Hippone, aujourd'hui Annaba. C'est quand même une source d'espérance phénoménale sur le temps long », a-t-il fait savoir. « Ensuite, poursuit-il, c'est aussi les 19 bienheureux d'Algérie. Léon XIV a été élu le jour de leur fête liturgique, je lui ai fait remarquer, au moment où je lui disais qu'on l'attendait en Algérie. »

SOUS LE SIGNE DE LA FRATERNITÉ

Dans sa réponse, Jean-Paul Vesco a évoqué les sept moines trappistes de Tibhirine, assassinés par les terroristes du GIA en mai 1996 à Médéa. Ensuite, il a débordé sur la place et le rôle de l'Algérie dans le dialogue interreligieux. « Évidemment, pour lui (le Pape, ndlr), cela a du sens parce que les moines de Tibhirine, Christian de Chergé, cela a du sens. Pour son message du 1^{er} janvier pour la journée mondiale de la paix, il a cité une phrase de Christian de Chergé, le prier des moines de Tibhirine: "Seigneur, désarme-le, désarme-moi, désarme-nous". C'était la phrase qu'il a répétée. Cela a aussi du sens parce que l'Algérie est une terre qui est à la croisée, sur des lignes de fractures, selon ce que disait Mgr Pierre Claverie. L'Algérie est aussi un point de rencontre entre le Nord et le Sud. On est vraiment là, entre le Nord et le Sud, avec toutes les questions de migration. On est

entre le monde occidental et le monde arabo-musulman. C'est le point de contact. On est à la porte de l'Afrique. Et c'est beau que cette étape ouvre le premier voyage sur l'Afrique. L'Afrique du Nord est une porte d'entrée sur l'ensemble du continent. Tout cela a du sens. Il y aura une rencontre avec la communauté chrétienne et ses amis à Notre-Dame d'Afrique », a-t-il livré. Et d'ajouter, à propos de l'emblématique basilique d'Alger, que « c'est de là que sont partis les Pères blancs et les Sœurs blanches. C'est aussi de là qu'est parti l'Évangile en Afrique, cela a été une des portes d'envoi. Il y aura beaucoup de symboles simples, et puis c'est simplement la rencontre humaine, la fraternité. C'est un signe de reconnaissance envers notre Église, qui est une Église qui se veut en lien avec le peuple algérien, chrétiens et musulmans. Et je pense que ce voyage sera placé sous le signe de la fraternité. »

Farid Guellil

L'APOCE FAIT TAIRE
LES RUMEURS :

« Pas de pénurie de sel »

L'Association de protection des consommateurs et de leur environnement (APOCE) a annoncé que la tension sur la demande de sel commence à s'atténuer progressivement, après une série de rumeurs ayant suscité l'inquiétude parmi les citoyens et provoqué des achats excessifs chez certains consommateurs. Cette situation avait également alimenté les craintes de certains opérateurs économiques quant à la conformité de leurs produits, notamment après l'intervention des services de la Gendarmerie nationale. Selon l'APOCE, des informations erronées avaient été diffusées prétendant que certains produits de la société Kouisel n'étaient pas conformes aux normes, amplifiant ainsi les inquiétudes. Sur le terrain, les images montrent la visite du directeur régional du commerce de la wilaya de Ouargla, accompagné du directeur provincial du commerce de El-Oued, pour inspecter la chaîne de production de cette société, depuis le traitement de la matière première jusqu'à l'emballage final des produits. Les activités du laboratoire de contrôle interne ont également été examinées afin de garantir la présence d'iode dans le sel commercialisé, conformément à la législation en vigueur. L'APOCE a souligné que ces mesures visent à rassurer le public et à garantir la qualité du sel disponible sur le marché, tout en rappelant l'importance de s'informer auprès des sources officielles pour toute question relative aux produits alimentaires. Les autorités rappellent que la capacité de production nationale est largement suffisante pour répondre à la demande, et que la situation actuelle est principalement due à la diffusion de fausses informations et aux comportements d'achats précipités.

M.Seghilani

SÉCURITÉ SOCIALE

La CNAS ouvre ses agences aujourd'hui

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) a annoncé, aujourd'hui, l'ouverture exceptionnelle de ses agences, afin de permettre aux employeurs de régler leurs cotisations de sécurité sociale dans les délais impartis. Dans un communiqué rendu public, la CNAS a précisé que ses agences ouvriront exceptionnellement leurs portes aujourd'hui. Cette mesure exceptionnelle a pour objectif de permettre aux employeurs de s'acquitter de leurs obligations en matière de cotisations de sécurité sociale.

L. Z.

POUR TRAFIC DE PSYCHOTROPES DANS LA
RÉSIDENTE UNIVERSITAIRE DE HYDRA À ALGER

Un cuisinier écope de 4 ans de prison ferme

Le tribunal correctionnel de Bir Mourad Raïs, dans la capitale, a condamné un cuisinier d'une soixantaine d'années (T.M.) à 4 ans de prison ferme après avoir été poursuivi pour possession de drogue et en avoir proposé à des étudiants universitaires. D'après les éléments de l'affaire présentés lors du procès, il a été arrêté par les forces de sécurité après avoir découvert en sa possession 17 comprimés de

« prégabaline » et d'autres comprimés psychotropes. Ces substances étaient destinées à être distribuées au sein de la résidence universitaire d'Hydra.

D'importantes sommes d'argent, provenant de ce trafic, ont également été trouvées sur lui. L'accusé, renvoyé en jugement, a été inculpé du délit de possession de substances psychotropes en vue de leur revente. Il a nié les faits qui lui étaient reprochés, affirmant avoir

acheté ces substances pour sa consommation personnelle et non pour les vendre, et précisant qu'il travaillait comme cuisinier au sein de la résidence.

Il a demandé au tribunal de bénéficier de circonstances atténuantes. Le procureur ayant requis une peine de 12 ans d'emprisonnement et une amende d'un million de dinars, le juge a prononcé le jugement susmentionné.

Ania N.

SOUS-RIRE

États-Unis, le porte-avions de nouvelle génération USS Gerald R. Ford fait face à des pannes récurrentes de ses installations sanitaires, perturbant la vie à bord

